

# (CARA'MAG'

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Automne 2011

#6



SOMMAIRE / Brèves de conseil - Entreprendre sur le territoire de la CARA - CAREL - Plan Climat territorial...

## Dossier

Entreprendre

sur le territoire

de la CARA

Accession à la propriété : l'aide de la CARA évolue

P.8



À la découverte des marais de la Seudre

P.26



Plan Climat territorial de la CARA : les gaz à effet de serre en question

P.42



## Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

### Direction de la communication

107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex  
Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr  
E-mail : contact@agglo-royan.fr

### Directeur de la publication :

Jean-Pierre Tallieu.

### Directrice de la communication :

Bénédicte Bourgoïn.

### Comité de rédaction :

Nancy Bastélica, Bénédicte Bourgoïn, Alain Cholet,  
Cécile Ducos, Nathalie Giret, Catherine Gueydan,  
Didier Mauléon, Sylvie Poulin, Claire Sassi.

### Rédaction :

Bénédicte Bourgoïn, Claire Sassi.

### Conception graphique, mise en page :

Nancy Bastélica.

### Crédits photos (Droits réservés) :

Didier Mauléon.

Franck Socha : 400 ans de Cordouan P.13

Michel Moulin : Train des Mouettes P.36

Nicolas Poret : Couverture : Zone d'activités  
communautaire du Val Lumière - Vaux-sur-Mer &  
Gens du voyage P.38 & 39

Julie Morel : Opération Containers P.10

Fotolia.com : Buildings Illustration © John Henkel P.7

Walled Neighbor © higy P.8 / «100% Qualité»

stamp © treenabeena P.22 / aigrette garzetta, egretta  
garzetta, aigrette, ois © NICOLAS LARENTO & Tortue  
d'eau douce © Gregory Mercier & salamandre ©

johann35micronature P.27 / bannière ville et enfants ©  
Ainoa & Kids Getting on School Bus © sonya etchison  
P. 40/41 / Green Background With Trees

© iadams P.42 / Comptable © Pehel P.44

Ont collaboré à ce numéro : Valentin Blanchard,  
Flore Bonny, Clémentine Guillaud et Patricia Vaury.

### Impression :

Imprimerie Vincent - Tours  
Tirage : 46 000 ex.



N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.



## 3 Édito de Jean-Pierre TALLIEU

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Vice-président du Conseil Général  
Maire de La Tremblade

## ACTUALITES

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

6 Brèves de Conseil

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7 Un futur parc d'activités à Arvert

### HABITAT

8/9 Accession à la propriété : l'aide de la CARA évolue

### CULTURE

10/11 Opération Containers : le voyage se termine à Médis

### ACTUALITÉS

12/13 Retour en images

14 En bref

## DOSSIER : «ENTREPRENDRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CARA»

16/17 Désir d'entreprendre : la CARA et la Région vous accompagnent

18/19 CECM : créer son entreprise sereinement

20 ACP : trouver sa voie avec la Mission Locale de la CARA

21 Le coworking : s'installer à son compte en partageant les coûts

22/23 Progresser grâce à la «Charte Qualité»

24 Journée de l'entrepreneur : 2012 en vue

## VIE DES COMMUNES

### ENVIRONNEMENT

26/27 À la découverte des marais de la Seudre

28 Réduire les inondations grâce au PAPI

### PORTRAIT

29 Didier Bily - Le hasard fait bien les choses...

### L'ACTUALITÉ DES COMMUNES

30/31 Brie-sous-Mortagne, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes,  
Les Mathes, Royan & Saint-Palais-sur-Mer

### NAUTISME

32/34 Voile scolaire : paroles d'encadrants

### FORMATION

35/36 CAREL : promouvoir le dialogue des cultures

### ASSOCIATION

35 Le Train des mouettes

## ÉCONOMIE - TERRITOIRE

### POLITIQUE DE LA VILLE

38/39 Accueil des gens du voyage : bilan de la saison estivale

### TRANSPORT

40/41 cara'bus fait sa rentrée à Cozes !

### ÉCOLOGIE URBAINE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

42/43 Plan Climat-Énergie territorial de la CARA :  
les gaz à effet de serre en question

### FINANCES

44 La réforme de la Taxe Professionnelle : ce qui change

## MAGAZINE

46 Concours photos - Adoptez-les - La BD de Piou Piou

47 Vu sur le web - La sélection du CARA'MAG'

Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

☐ Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire  
et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile  
principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à  
l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Service Communication  
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex  
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur  
www.agglo-royan.fr



## L'Édito

de Jean-Pierre TALLIEU  
Président

**S**eptembre est toujours un mois plein d'effervescence. Pour les parents, c'est le moment des achats nécessaires à une nouvelle année scolaire. Pour les plus petits c'est la découverte de l'école. Enfin, pour les plus grands, septembre marque la fin des réjouissances estivales et parfois le départ de la maison familiale pour poursuivre des études... Pour tout le monde c'est le retour aux réalités de la vie quotidienne que bien souvent la trêve estivale laisse de côté.

Septembre, c'est aussi la période des nouvelles prises de décisions, des changements. Pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, si la spécificité touristique de son territoire lui impose en ce mois de rentrée un bilan de l'été, elle n'en reste pas moins vouée à ses compétences. Car si les visiteurs sont toujours aussi nombreux à arpenter notre territoire l'été et à profiter de ses richesses culturelles, environnementales et gastronomiques, les 31 communes de la CARA restent pour plus de 75 000 personnes des lieux où l'on habite, où l'on vit, où l'on travaille, où l'on apprend toute l'année.

Ainsi, la CARA oeuvre quotidiennement à la valorisation et à la dynamisation de son territoire, à la création de son identité. Un de nos objectifs majeurs est de construire un développement économique et social harmonieux en se basant sur nos compétences et nos services rendus aux habitants. Cela passe, dans un premier temps, par des investissements humains et financiers importants pour construire le cadre nécessaire à l'épanouissement de l'activité économique et contribuer à réduire le chômage. Cette notion est encore plus forte dans le contexte actuel de crise financière internationale. Vous le découvrirez à travers notre dossier, la CARA donne les moyens de s'investir et d'investir sur son territoire et accompagne les créateurs d'entreprises.

Mais la valorisation et le dynamisme d'un territoire passent aussi par la préservation de ses espaces naturels et par les choix volontaristes des élus en matière énergétique et environnementale. Par bien des aspects, les communes de la CARA offrent des conditions de vie idéales dont nous pouvons être fiers et que nous nous devons de défendre.

Qu'il s'agisse d'emploi, d'habitat, de transport ou d'environnement, cet été, la CARA n'a pas cessé de travailler afin de vous apporter le meilleur de notre territoire et la qualité de vie que chacun est en droit d'attendre.

Très bonne rentrée et bonne lecture à tous.

# Vaccination, où en êtes-vous ?

# CALENDRIER VACCINAL 2011 SIMPLIFIÉ

| ÂGE APPROPRIÉ                                      | Naissance | 2 mois | 3 mois | 4 mois | 12 mois | 16-18 mois | 24 mois | 6 ans | 11-13 ans | 14 ans | 16-18 ans | 26-28 ans | 36-64 ans | ≥ 65 ans |
|--|-----------|--------|--------|--------|---------|------------|---------|-------|-----------|--------|-----------|-----------|-----------|----------|
| <b>BCG</b>   |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>DIPHTÉRIE - TÉTANOS - POLIOMYÉLITE</b>          |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>COQUELUCHE</b>                                  |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>Hib <i>Haemophilus influenzae</i> de type b</b> |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>HÉPATITE B</b>                                  |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>PNEUMOCOQUE</b>                                 |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>MÉNINGOCOQUE C</b>                              |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE</b>              |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>PAPILLOMAVIRUS HUMAIN (HPV)</b>                 |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |
| <b>GRIPPE</b>                                      |           |        |        |        |         |            |         |       |           |        |           |           |           |          |

## VACCINATION DANS CERTAINES CONDITIONS

**BCG**  
 Dès la naissance chez les enfants exposés à un risque élevé de tuberculose (notamment tous les enfants résidant en Ile-de-France et en Guyane). Elle doit être proposée jusqu'à 15 ans chez les enfants à risque élevé non encore vaccinés.

**HÉPATITE B**  
 Si la mère de l'enfant est infectée par l'hépatite B, la vaccination débute dès le jour de la naissance, et pour tous les autres enfants à partir de l'âge de 2 mois. Si la vaccination n'a pas été effectuée au cours de la première année de vie, elle peut être réalisée en rattrapage pour les enfants et adolescents jusqu'à 15 ans inclus. À partir de 16 ans, elle est recommandée chez les personnes à risque.

**MÉNINGOCOQUE C**  
 La vaccination est recommandée avec une dose de vaccin conjugué pour tous les enfants de 12 à 24 mois et en rattrapage chez les personnes de 2 à 24 ans inclus.

**PAPILLOMAVIRUS HUMAIN (HPV)**  
 La vaccination est recommandée à toutes les jeunes filles de 14 ans, avant exposition au risque d'infection. Un rattrapage est possible entre 15 et 23 ans pour les femmes qui n'ont pas eu de rapports sexuels ou au cours de l'année qui suit le début de leur vie sexuelle.

**ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE**  
 La vaccination est recommandée pour tous les enfants à l'âge de 12 mois avec une deuxième dose au moins un mois plus tard et au plus tard à 24 mois, et dès l'âge de 9 mois pour les enfants vivant en collectivité (dans ce cas, la deuxième dose est recommandée entre 12 et 15 mois). Les personnes nées depuis 1980 devraient avoir reçu au total deux doses de vaccins.

**GRIPPE**  
 La vaccination contre la grippe est recommandée chaque année à partir de l'âge de 6 mois pour les personnes à risque et pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

**DIPHTÉRIE - TÉTANOS - POLIOMYÉLITE**  
 Un rappel tous les dix ans après le rappel de 16-18 ans.

**PNEUMOCOQUE**  
 La vaccination est recommandée pour tous les nourrissons à 2, 4 et 12 mois. Pour les prématurés et les nourrissons à haut risque, une dose supplémentaire est nécessaire à 3 mois. Au-delà de 24 mois, cette vaccination est recommandée pour les enfants et les adultes à risque.

**COQUELUCHE**  
 Une dose de vaccin contenant la composante « coqueluche » est recommandée une seule fois chez les adultes n'ayant pas été vaccinés dans les dix années précédentes, en particulier chez les futurs parents et les personnels soignants.

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation d'un programme de vaccination, il n'est pas nécessaire de le recommencer. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en fonction de l'âge et du nombre de doses de vaccin manquantes.



Mis à jour : mars 2011

# ACTUALITÉS

## Sommaire

Brèves de conseil



P.6

Conseil communautaire du 18 juillet 2011

Développement économique



P.7

Un futur parc d'activités à Arvert

Habitat



P.8/9

Accession à la propriété : l'aide de la CARA évolue

Culture



P.10/11

Opération Containers : le voyage s'achève à Médis

Retour sur l'actualité en images



P.12/13

L'actualité en images...

En bref



P.14

La CARA forme de jeunes apprentis

Les séances du Conseil Communautaire sont publiques, il suffit de se présenter à l'accueil de la CARA au jour et à l'heure du conseil.

**Prochains conseils communautaires :**

- Lundi 19 septembre à 9h30
- Lundi 17 octobre à 9h30
- Lundi 14 novembre à 9h30

# BRÈVES DE CONSEIL

**L**es élus de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) se sont réunis en Conseil communautaire le 18 juillet dernier. À l'ordre du jour de cette séance estivale : mise en valeur des rives de Gironde, nouvelle compétence et réforme territoriale...

## Les Rives de Gironde

Engagée depuis 2009 dans un schéma communautaire de pistes et d'itinéraires cyclables, la CARA a validé la signature avec le Département de la convention financière et de gestion du Cheminement des Rives de Gironde. Ce projet, connecté au niveau du territoire de la CARA par «l'Eurovéloroute Atlantique» s'inscrit dans une démarche de développement durable, en contribuant à l'essor touristique de l'Estuaire, tout en utilisant des modes de déplacements doux. Le projet du Département permet à la CARA de mettre en valeur un axe structurant de son territoire. Ainsi, la convention prévoit :

- la participation financière de la CARA au projet à hauteur de 25%,
- la réalisation des travaux d'aménagement de l'itinéraire par le Conseil Général,
- la gestion, l'entretien et le suivi du cheminement et de ses abords.

## La production d'eau potable, bientôt nouvelle compétence de la CARA

La CARA dispose dans ses statuts de la compétence optionnelle Assainissement. Cependant, aujourd'hui, la production d'eau potable s'inscrit, comme l'assainissement des eaux usées, dans une problématique de gestion équilibrée et optimisée de la ressource en eau. En étendant son champ d'activités à la Production d'eau potable et donc en mutualisant des moyens sur l'ensemble de son périmètre, la CARA disposera d'une totale maîtrise de la ressource en eau et renforcera ainsi son efficacité dans ce domaine : préservation de la ressource et traitement des eaux usées avant restitution au milieu naturel. Cette compétence sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## Réforme territoriale, vers un agrandissement de la CARA ?

La loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales prévoit l'élaboration, avant le 31 décembre 2011, d'un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Le Préfet de Charente-Maritime a ainsi notifié en mai dernier un nouveau projet de schéma. Dans ce dernier, il propose l'extension de la CARA (31 communes, 75 868 habitants) à 3 communes adhérant aujourd'hui à la Communauté de Communes des Bassins Seudre-et-Arnoult :

- Corme-Écluse (1 023 habitants)
- Sablonceaux (1 222 habitants)
- Saint-Romain-de-Benêt (1 646 habitants)

Ces 3 communes appartiennent au bassin de vie de Saujon. Par «bassin de vie», on entend «plus petit territoire sur lequel les habitants ont à la fois accès aux équipements et à l'emploi». Néanmoins, afin de renforcer la cohérence territoriale et la solidarité financière, la CARA pense que la commune du Gua, qui fait aussi partie du bassin de vie de Saujon, doit être également intégrée à son nouveau périmètre.

C'est pourquoi, la CARA s'est prononcée défavorablement sur le projet de SDCI transmis par le Préfet de Charente-Maritime en mai dernier. Elle a donc sollicité une extension complémentaire du futur périmètre de la CARA pour y intégrer la commune du Gua au même titre que celles de Corme-Écluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet.



Les premières orientations faisant suite à ce projet devraient être connues en fin d'année.

# Un futur parc d'activités à Arvert



**A** l'horizon 2013, un nouveau parc d'activités communautaire d'environ 8 hectares devrait voir le jour sur la commune d'Arvert. Un projet visionnaire piloté par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) alliant à la fois attractivité économique et développement durable.

Dans le cadre de sa compétence «développement économique», la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) aménage des parcs (ou zones) d'activités économiques communautaires répartis de manière équilibrée sur le territoire. En projetant de créer une zone sur la commune d'Arvert, la CARA complètera l'offre existante (voir encadré) avec toutefois une nouveauté...

## «Un village d'artisans»

La future Zone d'Activités Communautaire (ZAC) d'Arvert, dite «Les Justices», a deux ambitions : favoriser le déplacement d'entreprises artisanales locales et développer l'implantation de nouvelles entreprises sur le secteur. La moitié du périmètre du parc serait ainsi affectée à la délocalisation de sociétés locales et l'autre moitié à l'accueil d'un "village d'artisans", permettant l'installation d'entrepreneurs impliqués dans une démarche d'éco-construction (éco-artisanat et éco-commerce).

A travers ce projet, la CARA souhaite soutenir la création et le développement d'entreprises innovantes dans le domaine de l'éco-construction tout en sensibilisant ces mêmes entreprises au développement durable, à l'utilisation d'éco-matériaux et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)<sup>1</sup>. Des enjeux forts, déterminés notamment par la situation géographique de cette future zone d'activités.

## De fortes exigences environnementales

En effet, la commune d'Arvert est située sur une zone naturelle sensible (conchyliculture,

forêt de la Coubre protégée). C'est la raison pour laquelle la CARA envisage d'inclure dans le projet de ZAC des prescriptions claires, visant à limiter voire à réduire l'impact de l'urbanisation sur le milieu naturel. Le programme préconisera ainsi, au minimum, des bâtiments à basse consommation d'énergie. Par conséquent, dès leur conception, les bâtiments devront intégrer les enjeux de développement durable tels que : maîtrise de l'utilisation de l'eau, réalisations d'aménagement ayant des impacts limités sur l'environnement, atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans les différentes étapes de construction. La CARA s'interroge également sur des préconisations favorisant l'implantation de bâtiments à énergie positive produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

A ce titre, la CARA a sollicité le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17). Un cabinet extérieur a également été consulté sur le volet économique du projet. Autant d'expertises qui permettront le lancement des travaux d'ici janvier 2013.

### Contact :

Communauté d'Agglomération  
Royan Atlantique  
Stéphane MENDOUSSE,  
chef du service Développement  
Commerce, Artisanat et Industrie  
Pôle Prospective, Action économique  
et Développement local  
s.mendousse@agglo-royan.fr  
Tél. 05 46 22 19 20

### Les + du «Village d'artisans»

- Un projet de développement local ;
- La création de synergies grâce au regroupement des entreprises artisanales locales autour d'une même thématique porteuse ;
- Une zone d'activité spécialisée identifiable et reconnue ;
- Un pôle de compétitivité.



La CARA conduit une politique visant à favoriser l'accueil, l'accompagnement et le développement d'entreprises se traduisant notamment par son offre foncière et la création de parcs d'activités communautaires en adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ainsi, en 8 ans la CARA s'est dotée de 5 parcs d'activités économiques (24 ha) : Les Portes de l'Estuaire à Saint-Georges-de-Didonne, Les Groix à Cozes, Les Brégaudières à La Tremblade, Les Touzelleries à Saujon et le dernier Val Lumière à Vaux-sur-Mer. Tous ces parcs accueillent plus de 90 entreprises tant commerciales qu'artisanales.

Actuellement, la CARA mène les études pour l'aménagement de 3 autres parcs d'activités avec des thématiques fortes liées au Développement Durable : Bel Air à Grézac, Les Justices à Arvert et La Roue à Saujon. Ainsi, une convention pour acquérir des réserves foncières dédiées au développement économique devrait être mise en place entre la CARA et l'Etablissement Public Foncier.

1/ Avec l'installation notamment de la fibre optique.

# Accession à la propriété :

## L'AIDE DE LA CARA ÉVOLUE



**D**epuis 2009, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) accompagne les candidats à l'accession à la propriété et propose des aides permettant aux ménages à revenus modestes de devenir propriétaires. À compter de janvier 2011, le Prêt à Taux Zéro + (PTZ+) est l'outil de financement de l'accession à la propriété. La CARA fait donc évoluer son aide et l'adapte aujourd'hui au PTZ+.

Jusque-là, la condition première pour pouvoir bénéficier de cette aide était de financer les projets de construction de résidence principale par un Prêt à Taux Zéro (PTZ). Seules pouvaient y prétendre les familles dont les revenus ne dépassaient pas certains plafonds fixés par l'Etat. Début 2011, le PTZ+ a remplacé le PTZ et il est accordé par les banques.

### ➔ Le PTZ+, pour qui, pour quoi ?

Ce nouveau prêt à taux zéro est maintenant accessible à tous les ménages. Son montant dépend du nombre de personnes qui habiteront le logement. Les revenus vont simplement conditionner les modalités de remboursement du PTZ+.

➔ **À noter : la performance énergétique du logement et sa localisation font également partie des critères d'attribution du PTZ+.**

### ➔ Comment ?

Fidèle à sa politique en faveur du logement, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a donc fait évoluer son aide. C'est elle qui fixe les conditions de ressources à ne pas dépasser pour pouvoir prétendre à l'aide à l'accession sociale à la propriété.

**Plus les revenus des familles sont modestes plus l'aide de la CARA est importante.** Elle est également proportionnelle au nombre de personnes qui composent le ménage accédant à la propriété. **Elle varie de 1000 à 3500 €.**

| Revenus 2009<br>(avis d'imposition) | Montant de l'aide de la CARA pour un<br>ménage de 4 personnes |
|-------------------------------------|---|
| Moins de 37 272 €                   | 3 000 €   |
| De 37 272 € à 40 488 €              | 2 500 €   |

| Revenus 2009<br>(avis d'imposition) | Montant de l'aide de la CARA pour un<br>ménage de 5 personnes |
|-------------------------------------|---|
| Moins de 43 846 €                   | 3 500 €   |
| De 43 846 € à 44 425 €              | 3 000 €   |



**Les autres conditions de la CARA :**

- Une personne au moins du ménage doit travailler ou résider depuis plus d'un an sur le territoire.
- En cas de construction neuve, le logement doit être labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation) pour anticiper la réglementation thermique à venir.

➔ **À noter : l'aide de la CARA s'applique aussi à l'achat d'un logement existant.**

**Pour limiter l'étalement urbain, les parcelles ne doivent pas dépasser des superficies fixées en fonction de la commune :**

| Communes  |                    |
|---|--------------------|
| <b>Presqu'île d'Arvert, Rives de la Seudre, Aire urbaine Royan – Saujon ≤ 3500 habitants</b><br>La Tremblade, Arvert, Etaules, Les Mathes, Mornac-sur-Seudre, Chaillevette, L'Éguille-sur-Seudre, St-Augustin, Semussac, Meschers-sur-Gironde, Médis, Le Chay, Breuillet, St-Sulpice-de-Royan | 500 m <sup>2</sup> |
| <b>Aire urbaine Royan - Saujon ≥ 3500 habitants</b><br>Royan, Saujon, Vaux-sur-Mer, St-Palais-sur-Mer, St-Georges-de-Didonne  | 400 m <sup>2</sup> |
| <b>Sud – Est du Territoire</b><br>Boutenac-Touvent, Cozes, Grézac, Chenac-St-Seurin-d'Uzet, Barzan, Brie-sous-Mortagne, Floirac, Arces-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, St-Romain-sur-Gironde, Epargnes.   | 600 m <sup>2</sup> |



**L'ADIL**

**La CARA offre une sécurité au demandeur grâce au partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime (ADIL).**

**S'il le souhaite, son dossier de demande de subvention déposé à la CARA sera transmis à l'ADIL pour examen par les conseillers juristes. Il peut également consulter les juristes de l'ADIL lors des permanences à la CARA les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois en prenant rendez-vous au 05 46 34 41 36.**

**Aide à la rénovation énergétique de l'habitat**

Depuis avril 2011, la CARA a élargi son dispositif d'aides financières aux énergies renouvelables, aux actions de rénovation énergétique de l'habitat individuel, selon des conditions de ressources et certaines modalités.

**Pour qui ?**

Les particuliers occupant une résidence principale construite il y a au moins 2 ans.

**Comment ?**

Une étude thermique du bâtiment doit être réalisée par un cabinet d'études. Le gain d'énergie prévu après travaux doit être au minimum de 30%.

**Quels travaux ?**

3 possibilités : isolation de la toiture, isolation des murs, remplacement de fenêtres. Seule l'utilisation d'éco-matériaux est autorisée.

**Combien ?**

Plus le coût des investissements est élevé, plus l'aide est importante. Elle est toutefois plafonnée à 1 500 €. Une aide à l'étude thermique est aussi proposée à hauteur de 75 % pour un plafond de 550 €.

Renseignements auprès de Patrick Bonneau, Energéticien Espace Info Energie de la CARA  
 p.bonneau@agglo-royan.fr  
 Tél. 05 46 22 19 36

# Opération Containers : le voyage se termine à Médis

Du 19 septembre au 16 octobre, la commune de Médis accueille la dernière installation du programme artistique initié par la CARA en 2010 : Opération Containers.

Concevoir en quatre semaines une œuvre originale en lien avec des associations, des habitants et des scolaires en investissant des containers maritimes, tel est le défi que la CARA propose de relever à des artistes-plasticiens depuis deux ans. Après Talmont-sur-Gironde et Arvert en 2010, Saint-Augustin en juin 2011, c'est au tour de Médis d'accueillir du 19 septembre au 16 octobre la dernière escale de ce voyage artistique insolite. Julie Morel, plasticienne dont le travail se dirige vers les pratiques numériques et le texte investira le container implanté place Charles de Gaulle à Médis pour proposer au public de nouvelles formes d'expression et de sensibilités artistiques. Durant sa résidence, elle réalisera une installation au moyen d'un matériau accessible à tous : le papier. Cette œuvre devrait se développer en deux espaces et nous emmener dans l'univers du voyage et celui, mystérieux, de l'insularité. Comme pour les éditions précédentes, l'artiste proposera une véritable interaction avec le public en proposant

des ateliers de réflexion et production autour de différentes thématiques en lien avec son travail à elle. Ces ateliers auront pour finalité la production de petits modules ou maquettes en papier découpé. Ici, l'ingéniosité primera sur l'esthétique. Pour Julie Morel, le choix du papier pour son installation s'est fait naturellement : «...le papier est un élément extrêmement basique, simple à utiliser, modulable et malléable. Il laisse la place à la conception sans s'imposer. C'est donc un vecteur, un contenant (comme le container) qui permet un nombre infini de variations. Il est à la fois fragile et très solide ; il permet la constitution d'éléments de différentes échelles, détaillés ou non.»

L'installation de Julie Morel aura pour but de questionner le public sur l'espace clos du container et ce qu'il peut renfermer. Que peut bien contenir cette boîte, sorte de «machine à fiction», qui voyage par la mer, à la destination mystérieuse... ?  
Pour le savoir rendez-vous à partir du 19 septembre à Médis.

## Médis

### Programme (entrée libre) :

➤ **Samedi 24 septembre à 17h30**

Rencontre entre l'artiste Julie Morel et les habitants.

➤ **Du samedi 1<sup>er</sup> au jeudi 13 octobre :**

Exposition sur l'histoire et la fabrication du papier.

- **Mercredi 5 octobre de 14h30 à 17h :** Après-midi ludique autour de la lecture et l'illustration à la bibliothèque (*lectures publiques pour enfants sur le thème du voyage, atelier d'illustration, visite commentée de l'exposition*).

- **Vendredi 7 octobre à 18h30 :** Présentation du spectacle des élèves de l'école maternelle autour du mouvement et du papier, suivi d'un spectacle de danse de la Swinging Compagnie.

- **Samedi 8 octobre à 16h30 :** Conférence de Denis Paucelle, *Conservateur du Musée du Papier d'Angoulême*, sur l'histoire et les techniques du papier du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

➤ **Vendredi 14 octobre à 18h30**

Inauguration officielle de la création de Julie Morel.

- Concert de la chorale de Médis.
- Exposition des travaux réalisés par les élèves des écoles de Médis.
- Possibilité de restauration sur place.
- 20h30 Spectacle «La Bête et la Belle» par la compagnie *Du Coq à l'Âne* (marionnettes, danse et formes animées en papier).

➤ **Samedi 15 et dimanche 16 octobre :**

Fête des containers et fin de la résidence de Julie Morel.

- Présentation de la création de Julie Morel.
- Exposition des travaux réalisés par les élèves des écoles de Médis.
- Samedi 15h : Projections de films d'animation à partir de papier.
- Dimanche 14h30 : Résultat du concours d'écriture et remise des prix.
- Dimanche 15h : Lectures des nouvelles lauréates du concours d'écriture avec la complicité de l'Atelier des Sources.
- Dimanche 16h : Concert du Groupe «Simple.com». Goûter et concours de confitures.

En parallèle des ateliers gratuits et sur inscription sur le thème de l'écriture et du papier sont proposés.

Renseignements et inscriptions :

Le Moulin Théâtre

Tél. 05 46 22 53 16

contact@lemoulintheatre.com

Renseignements :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine

Tél. 05 46 22 19 20

www.pays-royannais-patrimoine.com

## Opération Containers en images



ARVERT  
25 mai - 30 juin 2010



TALMONT-SUR-GIRONDE  
27 septembre - 24 octobre 2010



SAINT-AUGUSTIN  
23 mai - 19 juin 2010



02



01



04



03



05



06



**01 - 01 JUIN 2011**

**IMPLANTATION DU NOUVEAU BUREAU DE FRANCE 3 À ROYAN**

Le réseau d'informations de France 3 s'est enrichi d'un bureau à Royan, auquel a participé la CARA. Désormais, les journalistes de ce bureau couvrent l'actualité du sud de la Charente-Maritime pour une diffusion de leurs sujets dans le journal régional de l'antenne Poitou-Charentes, dans l'édition locale «France 3 Atlantique» et plus largement, dans toutes les éditions de France 3.

**02 - JUIN 2011**

**UNE CRÉATURE À SAINT-AUGUSTIN**

La 3<sup>ème</sup> escale d'Opération Containers, organisée par la CARA, a eu lieu à Saint-Augustin. Durant sa résidence, Stéphane Rozand, sculpteur et créateur sur métal, a transformé un container en véritable créature d'acier. Coutumier de performances artistiques publiques pour des villes ou des événements d'envergure, toujours assisté de Woody, Stéphane Rozand sait l'importance de l'implication des habitants et des acteurs locaux. Ainsi, les habitants ont pu participer à l'élaboration de cette oeuvre hors normes, à sa mise en mouvement et à sa mise en scène.

**03 - 09 JUILLET 2011**

**FÊTE DE L'ESTUAIRE**

La CARA et le Conseil Général de la Charente-Maritime ont proposé en cette année de 400<sup>ème</sup> anniversaire de Cordouan, un week-end festif et sportif à Meschers-sur-Gironde : la **Fête de l'Estuaire** ! Ainsi, **La remontée de la Gironde** et **Au fil de l'Estuaire** se sont mêlés pour donner naissance à un nouveau rendez-vous. Le concept de cette fête était de proposer une découverte originale d'un port de l'estuaire par le biais de randonnées terrestres et nautiques, de spectacles, et d'un marché fermier. Opération réussie !

**04 - 10 JUILLET 2011**

**TROPHÉE VERT**

Premier hippodrome de la Région Poitou-Charentes en termes de manifestations comme de fréquentation, l'hippodrome de la Côte de Beauté, implanté sur la commune des Mathes-La Palmyre, a accueilli cet été une étape de cette compétition de haut niveau qui consacre le meilleur trotteur de France sur herbe. Classé parmi les 14 plus belles pistes et composante de l'image et de l'attractivité touristique de notre territoire, l'hippodrome fait actuellement l'objet d'une grande opération de restructuration engagée par la CARA.

08



07



10



09



05 - 14 JUILLET 2011

**LE BELEM**

Pour le plus grand plaisir de tous, le Trois-mâts Belem, dernier des grands voiliers de commerce français du XIX<sup>ème</sup> siècle, encore en navigation et aujourd'hui navire école a fait escale sur notre territoire cet été.

06 - 28 JUILLET 2011

**23<sup>ème</sup> ÉDITION DES JEUDIS MUSICAUX DES ÉGLISES ROMANES**

Les églises romanes de notre territoire ont, cette année encore, accueilli un programme riche, essentiellement tourné vers la musique de chambre. Cette édition 2011 a placé notre saison musicale sous le signe d'une nouvelle dynamique ; trois soirées thématiques ont été proposées et, pour la première fois, de nouveaux horaires pour certains concerts, afin de permettre au plus grand nombre de profiter des deux événements proposés dans la journée. L'accent a aussi été mis sur des moments réguliers de rencontre entre artistes et jeune public des centres de loisirs et écoles du territoire.

07 - JUILLET 2011

**2011 ANNÉE CORDOUAN**

Toute l'année 2011 fête le Roi des phares ! Cet été de nombreuses animations sur tout le long de l'estuaire de la Gironde se sont déroulées pour faire connaître un fleuron patrimonial de notre territoire.

08 - 06 AOÛT 2011

**FESTIVAL HUMOUR ET EAU SALÉE**

Pour cette 26<sup>ème</sup> édition, le Créa de Saint-Georges-de-Didonne avait encore réservé une programmation exceptionnelle aux visiteurs de ce rendez-vous d'humour. Un festival «100 % spectacles de rue» et entièrement gratuit qui a conquis petits et grands, notamment le duo loufoque Dirk et Fien avec leur spectacle *Le Carrousel des Moutons*.

09 - 18/19/20/21 AOÛT 2011

**JUMPING INTERNATIONAL DE ROYAN**

Le cadre verdoyant et superbe du centre équestre du Maine Gaudin à Saint-Palais-sur-Mer a accueilli pour la 35<sup>ème</sup> année l'événement sportif phare de l'été. Comme l'an dernier, la CARA a souhaité être un partenaire privilégié de cette manifestation à la fois conviviale et fédératrice en apportant son soutien matériel et financier. C'est sous un grand soleil que Danielle Crochet, maire de Chaillevette et Claude Baudin, maire de Saint-Palais-sur-Mer et tous les deux Vice-présidents de la CARA, ont remis à l'italien Simone COATA, le prix du derby de la CARA.

10 - 27/28 AOÛT 2011

**REMONTÉE DE LA SEUDRE**

À pieds, à cheval, en planche-à-voile, en OFNI (Objets Flottants Non Identifiés), ils sont nombreux cette année encore à être venus participer à la 26<sup>ème</sup> édition de cette désormais traditionnelle course, sur le plus petit estuaire d'Europe, organisée par la CARA. Déguisements, inventivité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

## Interview du Président par le CNDP

Jean-Pierre TALLIEU



Le 31 mai dernier, le Centre National de Documentation Pédagogique<sup>1</sup> (CNDP) a interviewé le Président de la CARA, Jean-Pierre TALLIEU, dans le cadre de la réalisation d'un DVD destiné aux enseignants du secondaire. Composé de huit films portant sur différents territoires français, ce DVD servira de support pédagogique dès la rentrée 2011 à de nombreux élèves et professeurs de géographie en classe de 3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> générale et terminale bac pro.

Jean-Pierre TALLIEU a été interrogé sur les grandes caractéristiques du tourisme, les enjeux de l'activité touristique pour le développement des communes, le rôle de la CARA et l'évolution du modèle touristique sur notre littoral. Un extrait de cet entretien permettra d'illustrer l'un des 8 films consacré à Royan, la côte de Beauté et la presqu'île d'Arvert.

## La CARA forme de jeunes apprentis



De gauche à droite :  
Philippe GARDRAT et  
Paul-Antoine DECOSTER

Permettre à des jeunes de se former tout en exerçant un métier et en bénéficiant d'une rémunération. C'est le choix adopté par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), qui, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, accueille un jeune apprenti, Paul-Antoine DECOSTER. Ce dernier préparera sur 2 ans un CAP agricole «travaux paysagers». Il sera encadré par Philippe GARDRAT, agent technique à la

CARA qui aura pour mission de former et d'évaluer Paul-Antoine DECOSTER. A ce titre, Philippe GARDRAT suivra une formation de maître d'apprentissage. Dans les prochaines semaines, la CARA envisage également de recruter un contrat d'apprentissage d'éducateur jeunes enfants. Emmanuelle MEMAIN, responsable du Relais Accueil Petite Enfance (APE) secteur Est, sera chargée d'encadrer l'apprenti.

## Retour sur la Fête des Battages à Corme-Écluse

Du 06 au 08 août 2011, la Fête des Battages de Corme-Ecluse, organisée par l'association des Vieux Pistons Cormillons et présidée par Nicolas BINET, a accueilli environ 2 000 personnes, malgré le mauvais temps. Dans la journée de dimanche, le retour du soleil a permis à l'association de faire fonctionner une ancienne batteuse et de nombreux tracteurs restaurés dont certains appartiennent à la collection agricole de la CARA. Les spectateurs ont pu découvrir notamment un tracteur «John Deere» de 1936 en fonctionnement, et assister aux démarrages à la mèche et au chalumeau des tracteurs «Allgaer» et du «Lanz Bulldog» de la CARA. Une trentaine de voitures de collection et de véhicules de la Seconde guerre ont également été présentés au public.



1/ Le CNDP est un établissement sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. Il a pour vocation de produire des ressources pour la classe et pour les enseignants.

# DOSSIER

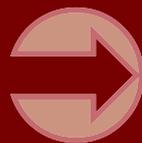
## Entreprendre sur le territoire de la CARA





# DÉSIR D'ENTREPRENDRE ? LA CARA ET LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNENT

**V**ous avez une idée, une envie de générer votre propre emploi en créant ou reprenant une activité ? Vous souhaitez être aidé pour définir votre projet et recherchez une aide financière pour le démarrage de cette activité ? La CARA et la Région vous accompagnent par le biais de l'Atelier de la Création et de la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre.



Christine  
GIRAUDOT



**E**n poussant la porte de la Maison de l'Emploi de la CARA, vous rencontrerez Christine Giraudot, la souriante animatrice de l'Atelier de la Création sur notre territoire. Elle nous explique en quoi consiste ce dispositif : « L'Atelier de la Création permet aux demandeurs d'emploi, salariés, étudiants d'au moins 18 ans de mener à bien leur projet de création ou de reprise d'entreprise... Mon rôle est de les aider à vérifier la validité de leur projet, les orienter et les accompagner dans le montage de leur dossier... Ensuite je les prépare pour leur passage devant le jury constitué de 12 personnes qui leur octroiera ou non l'aide financière demandée ».

En effet, mis en place en 2007 par la Région et les territoires, dont la CARA, l'Atelier de la Création fonctionne sur la base de 3 éléments clés :

- Un accompagnement dans votre démarche de projet individuel ou collectif avec l'appui des partenaires de l'atelier.
- L'instruction de votre demande d'aide «Bourse Régionale Désir d'Entreprendre». Christine Giraudot vérifie votre éligibilité et celle de l'activité projetée.
- Le suivi post-crédation avec les partenaires de l'atelier.

## La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE)

**L**a BRDE est une aide à la personne de 1 000 € à 10 000 €, définie en fonction de la viabilité de l'activité, des emplois générés et des besoins réels du porteur de projet.

Christine Giraudot précise : « Pour bénéficier de la BRDE, le porteur de projet s'engage à créer son propre emploi au sein de l'activité projetée et à ne pas immatriculer son activité préalablement à la décision du jury... De plus, en raison de la faible proportion de femmes créatrices d'entreprise une bonification de 20 % sur le montant de la BRDE leur est accordée afin de favoriser leurs initiatives ».

3 conditions d'attribution :

- L'entreprise ne doit pas être immatriculée,
- Obligation d'un multi-financement soit par un apport personnel (financier ou nature), soit par un prêt bancaire ou familial ou ADIE<sup>1</sup> ou autre,
- Vérification de l'éligibilité du dossier via le règlement avec Christine Giraudot.

Ce n'est qu'après le passage obligatoire du porteur de projet devant un jury constitué d'élus et de professionnels que l'aide est, ou non, attribuée.

### Une obligation de résultats

Le versement de la BRDE est effectué en deux acomptes. Un premier acompte de 70 % de la somme attribuée est versé 2 mois après la création. Après 6 mois effectifs d'activité, le jury est à nouveau réuni et en fonction d'éléments concrets (chiffre d'affaires...), il décide ou non le versement des 30 % restant de l'aide. Cette aide financière est soumise au respect de certaines conditions. L'accompagnement préalable à la demande de la bourse est important pour assurer la réussite de son projet.

*«Il faut savoir qu'en cas de déménagement ou de vente d'un fonds de commerce avant 3 années d'activité, un remboursement de la BRDE peut être exigé...»*

*Le Pays Royannais est un des territoires du Poitou-Charentes où se créent le plus d'entreprises, environ 700 par an. Afin d'éviter les échecs nous insistons sur l'importance du suivi post-crédation»* rajoute Christine Giraudot.

**Ateliers de la Création de la CARA**  
**Christine Giraudot, Maison de l'Emploi**  
**48 rue Alsace-Lorraine 17200 Royan**  
**Tél. 05 46 05 72 72**  
**atelierdelacreation@ml-pays-royannais.com**

#### Quelques données sur l'année 2010

- 83 projets présentés sur le territoire de la CARA,
- 79 projets finalisés,
- 100 postes créés ou maintenus,
- 356 000 € d'aide attribués,
- 30/40 ans : c'est en moyenne l'âge des porteurs de projets,
- Les futurs entrepreneurs sont majoritairement des hommes demandeurs d'emplois issus principalement du canton de Saujon et du canton de Royan.



*Jessica Closevirolin et Thomas Dumas dans leur labo de pâtisserie réalisé grâce à la BRDE.*

*Thomas Dumas 26 ans et sa compagne Jessica Closevirolin 22 ans ont repris, il y a 10 mois, la boulangerie-pâtisserie Le Fil de l'Estuaire à Mortagne-sur-Gironde. Grâce à l'atelier de la création ils ont pu mener à bien leur projet et bénéficier d'une aide financière via la BRDE.*

*«Nous sommes tous les deux pâtisseries et après avoir été salariés chacun de notre côté nous avons décidé de nous installer il y a un an et demi...». Charentais d'origine, Jessica et Thomas ont visité trois affaires avant de se décider à sauter le pas : «En fait on a eu le coup de cœur pour Mortagne, puis la Chambre des Métiers nous a orientés vers Christine Giraudot avec qui nous avons pu avancer en confiance. Pour nous l'Atelier de la Création ce n'est que du positif, cela nous a permis de définir notre projet et surtout de bénéficier de la BRDE. Nous avons 5 000 € d'apport personnel et sans les 8 000 € de la BRDE nous n'aurions jamais pu réaliser notre laboratoire de pâtisserie.*

*Aujourd'hui, ce labo, c'est ce qui fait notre différence. Nous avons même des clients qui viennent de Gémozac ! »*



1/ ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique



# LA COUVEUSE D'ENTREPRISES DE CHARENTE-MARITIME:

## CRÉER SON ENTREPRISE SEREINEMENT

**Q**ui n'a jamais souhaité devenir son propre patron, créer son entreprise ? Néanmoins, se lancer présente certains risques. L'idéal serait donc de pouvoir se tester avant de faire le grand saut. Depuis 2007, c'est possible avec la Couveuse d'Entreprises de Charente-Maritime (CECM) qui, en 4 ans, a accompagné plus de 30 apprentis créateurs d'entreprise sur le territoire de la CARA.

### Créer son entreprise en toute confiance

La couveuse d'entreprises est un dispositif d'accompagnement individuel et collectif, innovant et sécurisé qui permet à un créateur d'entreprise de tester en grandeur réelle son projet et sa capacité à entreprendre avant de s'immatriculer. Lors de son entrée en couveuse, le porteur de projet devient un «entrepreneur à l'essai». Il bénéficie de conseils et de formations, mais aussi d'un hébergement juridique. Il conserve son statut social et ses revenus. Le temps de son passage en couveuse, il facture ses prestations avec le numéro de Siret de cette structure, sans s'immatriculer. Il prospecte, produit, vend ses produits ou ses prestations, se constitue un réseau de clients et de partenaires. Ainsi, l'entrepreneur s'exerce au métier de chef d'entreprise. Il met en place les outils de gestion, transférables à sa future société. Il est conseillé au quotidien pour développer son activité et devenir compétitif. Confronté à la réalité de son marché, l'entrepreneur est amené à évaluer de façon concrète la viabilité de son projet ou, dans le cas contraire, à prendre

conscience par lui-même des difficultés à créer son emploi. Le passage en couveuse dure en moyenne 11 mois et ne peut pas excéder 36 mois.

### La CECM et la CARA

Depuis 2007, la Couveuse d'Entreprises de Charente-Maritime a accompagné, sur la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, une trentaine de personnes souhaitant créer une entreprise. La CECM a signé avec elle un Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprises. Ce sont des contrats de 6 mois renouvelables deux fois. Globalement le taux de création d'entreprises est de 65 % en 2010 sur l'ensemble du département et dans des secteurs variés : artisanat, artisanat d'art, services à domicile, maintenance informatique, création de bijoux, couture, réalisateur...En partenariat avec la CARA, l'hôtel d'entreprises de Royan est désormais accessible aux entrepreneurs à l'essai. De même, l'association des Jeunes Entrepreneurs de Royan Atlantique accueille les membres de la CECM.



Depuis plusieurs mois, Brice Cartier, dans le cadre de son activité, initie Madame Ducloux-Tot à l'informatique et à l'Internet.

## ➔ TÉMOIGNAGE

**Brice Cartier**, installé à Arvert, souhaite créer sa société de maintenance et d'initiation informatique. En mai 2010, il se décide et pousse la porte de l'Espace Gestion qui lui propose de définir, avec lui, son projet et d'intégrer la Couveuse d'Entreprises. Ainsi, depuis juin 2010, Brice teste son activité et apprend à devenir chef d'entreprise.

«Créer ma propre structure j'y pense depuis 11 ans, seulement me lancer tout seul je n'y tenais pas trop. Pour moi, la Couveuse c'est l'idéal. Le fait de se tester, d'apprendre à établir une facture, à démarcher les clients c'est très rassurant. Ce n'est pas évident de savoir combien il faut facturer une prestation par exemple. Avec les conseils des animateurs de la Couveuse, ça devient plus clair. On est vraiment bien encadré et cela nous donne tous les outils pour bien démarrer, on n'est pas tout seul. On peut ainsi se projeter dans l'avenir. Tous les mois nous avons un point et nous rencontrons lors des sessions collectives les autres entrepreneurs, on peut s'échanger des informations et se constituer un réseau.» Aujourd'hui, même si l'activité de Brice fonctionne bien, cela n'est pas encore suffisant pour prendre son envol : «J'ai beaucoup de demandes et le bouche à oreille fonctionne plutôt bien, mais il me manque encore quelques clients pour rentrer parfaitement dans mes objectifs, alors pour le moment, je reste à la Couveuse».

## à savoir

La Couveuse d'Entreprises de Charente-Maritime est une association loi 1901, à but non lucratif qui fonctionne grâce au soutien financier de l'Etat, de la Région Poitou-Charentes et des Communautés d'agglomération de Royan, Rochefort et La Rochelle ; mais les entrepreneurs participent eux-mêmes au financement à hauteur de 10% de la marge brute réalisée par leur activité. Des réunions d'information sont organisées à la Maison de l'Emploi, 48 rue Alsace Lorraine à Royan.

Contact :  
CECM

90, rue de Bel Air - 17 000 La Rochelle Tel :  
05 46 31 09 15 - Email : [cecm17@gmail.com](mailto:cecm17@gmail.com)  
Facebook : [www.facebook.com/cecm17](http://www.facebook.com/cecm17)





François Claisse coordinateur de la Mission Locale entouré des animatrices ACP à gauche Valérie Le Narmet et à droite Ruzanna Rodriguez.

# ACP<sup>1</sup> : trouver sa voie avec la Mission Locale de la CARA

**D**iplômés ou non, beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés à trouver un emploi. Mauvaise orientation, démotivation, méconnaissance de soi sont autant de freins qui grâce à la Mission Locale de la CARA et à l'Accompagnement au Choix Professionnel (ACP) peuvent être levés. CARA'MAG' a rencontré Gaëtan Rambaud, un tout jeune pisciniste de Saint-Georges-de-Didonne, âgé de 23 ans, qui grâce à cet accompagnement a su rebondir et trouver son métier.



**«Je suis très satisfait, j'ai trouvé mon métier !»**

«Si je suis venu à la Mission Locale il y a deux ans c'est parce qu'après un BP Topographie et un BT Encadrement de Chantier au Lycée de l'Atlantique, je ne trouvais pas de travail...et puis je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire, en tous les cas je ne souhaitais pas diriger un chantier, j'avais eu une mauvaise expérience lors d'un stage, j'étais complètement démotivé». Pour Gaëtan tout cela est maintenant derrière lui. Visiblement serein

et très décidé, son expérience à la Mission Locale lui a permis de prendre du recul et de se poser les bonnes questions : «J'ai tout de suite été pris en charge par les conseillers de la Mission Locale et orienté vers l'ACP... Grâce aux tests et au travail avec ma conseillère, Valérie Le Narmet, j'ai pu vraiment savoir ce pour quoi j'étais fait (un travail manuel et à responsabilités), prendre confiance en moi et me rendre compte de ma valeur, même si parfois les exercices imposés étaient un peu étranges ... ! On avait des entretiens individuels, et du travail en groupe, cela permet de voir que l'on n'est pas tout seul et aide à être moins «sauvage»... En plus nos conseillers ne nous lâchent pas comme ça, ils appellent régulièrement pour prendre des nouvelles et savoir où on en est !». Après un emploi saisonnier à Semussac cet été, Gaëtan est, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, un jeune «pisciniste» heureux et plus que motivé. «En juin dernier j'ai répondu à une annonce d'un pisciniste à Saint-Sulpice-de-Royan et j'ai eu un entretien le soir-même. Initialement c'était pour un emploi de maçon. J'ai fait une journée d'essai et le lendemain mon patron m'apprenait la bonne nouvelle : «Gaëtan, je t'embauche mais pas en tant que maçon, tu feras la maintenance, les relations clients enfin ce que je fais !»... Du coup, j'ai signé un premier CDD de 3 mois qui est comme une période d'essai et après je devrais signer un CDI ou peut-être même signer le CDI tout de suite !



L'ACP est un dispositif qui dure environ 7 semaines. Il est mis en place par la Mission Locale de la CARA.

Financé par la Région et la CARA dans le cadre du CRDD (Contrat Régional de Développement Durable), il se développe sous forme d'ateliers (dynamique de groupe, ligne de vie et bilan professionnel). Les conseillers prennent en compte les antécédents du jeune, ils font ressortir les éléments positifs et négatifs de son parcours afin de l'aider à construire son projet professionnel. La Mission Locale de la CARA organise 3 sessions par an, la prochaine ayant lieu en novembre 2011. Ainsi en 2011 environ 55 jeunes de la CARA auront bénéficié de ce dispositif.

Renseignements :  
Mission Locale de la CARA  
69 rue Paul Doumer 17200 Royan  
Tél. 05 46 06 96 16  
[contact@ml-pays-royannais.com](mailto:contact@ml-pays-royannais.com).

# LE COWORKING : S'INSTALLER À SON COMPTE EN PARTAGEANT LES COÛTS



De gauche à droite, quatre des cinq entrepreneurs :  
Damien Béziat, Yann Boireau, Christophe Israël et Florian Bajaud.

## à savoir

La CARA dispose de 3 bâtiments relais destinés aux activités de production à La Tremblade, Saint-Georges-de-Didonne (aujourd'hui totalement occupé) et Cozes. Pour les activités tertiaires, l'Hôtel d'Entreprises situé à Royan offre à la location 12 bureaux et une annexe.

Renseignements auprès du service  
Développement économique de la CARA  
107 avenue de Rochefort 17200 Royan  
Tél. 05 46 22 19 20



**C**hristophe, Damien, Yann, Florian et Thierry, la trentaine florissante, travaillent dans le secteur du bâtiment. Depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier ils ont regroupé leurs trois sociétés dans un des bâtiments relais de la CARA à Cozes. Leur idée, diminuer les charges liées à leur installation. Cette mutualisation s'appelle le Coworking et la CARA, fidèle à sa politique en faveur de l'emploi et de la création d'entreprises, est précurseur dans ce domaine.

Les spécialités de Christophe Israël et Damien Béziat ce sont la menuiserie, l'isolation et la pose de cloisons sèches. L'électricité, la plomberie et le chauffage c'est Yann Boireau qui s'en occupe. Enfin, pour la pose de placo-plâtre et de cloisons, c'est à Florian Bajaud et Thierry Israël qu'il faut s'adresser. Mais les sociétés du bâtiment, si petites soient-elles, nécessitent du matériel, qu'il faut entreposer, et, donc, un lieu adapté. Seulement, lorsque l'on crée sa TPE, les moyens peuvent manquer et louer un local représente souvent un coût important.

C'est à la suite de ce constat en mai dernier que Yann Boireau a pris l'initiative de proposer à ses quatre amis un coworking : «*Nous travaillons tous les 5 dans le bâtiment et souvent sur les mêmes chantiers, en plus nous sommes amis, je me suis dit que ce serait bien de pouvoir réduire nos frais en se réunissant dans le même local. Mon oncle avait vu qu'il y avait des bâtiments disponibles à Cozes. Il s'agissait des bâtiments relais de la CARA. Je me suis renseigné et j'ai soumis notre idée de «partage» à Monsieur Mendousse du service développement économique de la CARA. Il nous a proposé un local de 181 m<sup>2</sup>, ce qui pour nous était l'idéal. Aujourd'hui nous partageons un loyer de 723 €, ce qui revient à 241 € par mois à chacune de nos sociétés. Au-delà du loyer, toutes les charges sont divisées en trois. Sans ce système de coworking, nous n'aurions jamais pu nous installer. On ne peut rester que 23 mois en bâtiment relais, mais nous démarrons et le travail ne manque pas et si tout se passe bien d'ici-là, nous pourrions déménager et laisser la place à de nouvelles jeunes entreprises.*».

# ADOPTER UNE DÉMARCHE QUALITÉ

## Progresser grâce à la «Charte Qualité»

**S**ous les termes «Charte Qualité», initiée en 1997 par des commerçants et des consommateurs de la Charente-Maritime, se cache une ambition : sensibiliser les professionnels à l'importance de la qualité dans leur commerce. Un pari réussi comme en témoignent les nombreuses entreprises adhérentes sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

### Charte Qualité ?

Par Charte Qualité, il faut entendre «Charte Qualité Accueil, Ecoute, Conseil.» ou comment mettre en avant son entreprise et son savoir-faire. D'abord départemental, ce dispositif, inspiré des audits menés dans les grandes enseignes, a été étendu à la région Poitou-Charentes et à la France entière. Actuellement, la Charente-Maritime est le département qui compte le plus d'adhérents soit plus d'une centaine d'entreprises dont une cinquantaine sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).

### Comment l'obtenir ?

La Charte Qualité s'adresse à toutes entreprises commerciales, artisanales ou de services disposant d'un point d'accueil.

Pour y adhérer, les chefs d'entreprises doivent au préalable passer un entretien avec un conseiller en entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Différents documents leur sont alors remis :

- Une fiche d'entreprise (sorte de fiche d'identité) ;
- Un référentiel, comportant 83 points d'évaluation, rempli par le conseiller de la CCI. Ce dernier fera le point sur différents critères tels que la relation avec la clientèle, l'aménagement du magasin, la présentation de la vitrine, etc.

Puis, un client mystère, délégué par un cabinet d'audit, se rend dans l'entreprise afin d'évaluer l'accueil, l'écoute et le conseil ainsi que l'aspect extérieur et intérieur de celle-ci. Seules les entreprises ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8/10 sont lauréates «Charte Qualité».

### Devenir adhérent, quels avantages ?

Une fois l'adhésion obtenue, la CCI remet aux entreprises un kit de communication comportant flyers, fanions, diplôme, stylos, etc. «Il s'agit de donner une visibilité aux adhérents», indique Nadir

Meddour, conseiller en entreprises à l'antenne de la CCI de Royan. En effet, la Charte Qualité constitue un argument commercial intéressant car elle valorise la qualité des produits, services ou prestations proposés. «Au moment de l'audit, les entreprises sont évaluées par un œil extérieur expert qui cerne les points forts mais aussi les points faibles. La Charte Qualité offre donc une vue générale. C'est un outil de progrès et de fidélisation de la clientèle important», ajoute-t-il. Attention toutefois, l'adhésion à la Charte Qualité n'est valable qu'un an. Les entreprises désireuses de la renouveler devront à nouveau se plier à l'évaluation d'experts.

### Pour plus de renseignements :

#### Nadir MEDDOUR

n.meddour@rochefort.cci.fr - Tél. 05 46 06 80 80  
Conseiller Entreprises - Antenne de Royan  
Département Services aux Entreprises  
Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Rochefort et de Saintonge  
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

#### Le top des activités les plus impliquées dans la démarche en 2011

- Ambulances
- Confections
- Poissonneries
- Boulangeries
- Boucheries
- Salons de coiffures
- Crèmeries
- Fruits et légumes
- Presse librairies





**Florence et Benoît GUIGNARD sont propriétaires depuis 12 ans d'une boulangerie à Royan et adhérents à la Charte Qualité. «Un bon moyen de fidéliser la clientèle».**

Benoît GUIGNARD : «Nous sommes adhérents à la Charte Qualité pour l'un de nos magasins situé boulevard de la Perche à Royan. C'est le plus fréquenté. Il était donc plus facile de fidéliser la clientèle. Je pense que la qualité, plus que le prix, constitue un véritable critère de choix. Les clients, et notamment les touristes, aiment les produits locaux. La Charte représente un gage de sérieux tant sur la marchandise que sur l'aspect intérieur et extérieur du magasin, etc. Depuis notre adhésion, nous avons « relooké » la boutique et amélioré l'accueil téléphonique en appliquant ce principe : «un sourire s'entend toujours au téléphone». Etant Président de l'association des boulangers de Royan, je me dois également de montrer l'exemple. La Charte le permet tout comme mes participations à différents salons professionnels. C'est aussi un bon moyen de ne pas se faire oublier et de gagner une nouvelle clientèle. Récemment, j'ai réalisé une pièce montée, représentant l'église Notre-Dame de Royan, pour un habitant de Saint-Sulpice-de-Royan qui a connu notre boulangerie grâce à la Charte Qualité».



**Présidente de l'Association des commerçants du marché central de Royan et propriétaire de la Presse du marché depuis 2007, Marina AUDRY fait partie des 18 entreprises lauréates «Charte Qualité». «Une première en France !»**

«Au niveau national, c'est la première fois que des commerçants d'un marché adoptent une démarche qualité et obtiennent le lauréat. La Charte Qualité offre une certaine reconnaissance. C'est aussi un signe distinctif qui permet aux clients de nous identifier car nous sommes plusieurs dans le marché central à y participer. Toutefois, l'impact sera plus fort si nous renouvelons notre adhésion sur plusieurs années. Mais dès à présent, le bilan est positif. Tous les commerçants impliqués dans la démarche visent la qualité tant dans l'accueil que dans les services afin de satisfaire les clients».



**Le territoire de la CARA est le seul en France à réunir l'ensemble des ambulanciers autour de la Charte Qualité. Une initiative de Bernard FAUCONNET, propriétaire de la SARL Ambulance Fauconnet à Cozes depuis plus de 30 ans.**

«Bien qu'individuelle, la Charte Qualité doit être, selon moi, une démarche collective pour renforcer la cohésion au sein de la profession. J'ai donc convaincu l'ensemble des ambulanciers du territoire d'y adhérer. Cela n'a pas été compliqué car nous avons déjà pris l'habitude de mutualiser nos moyens pour assurer un service optimal aux malades. C'est un bon moyen de faire reconnaître la profession, de sensibiliser chaque entreprise à la qualité. En effet, la Charte est un outil de mobilisation et de management du personnel. Ce dernier doit donc s'impliquer dans la démarche, être vigilant à l'accueil et au ressenti des patients. Nous avons notamment sensibilisé certains salariés à la qualité de l'accueil téléphonique pour plus de transparence dans les différents services proposés. La Charte Qualité permet de tirer le personnel vers le haut et de redorer l'image de la profession. Elle souligne la qualité de nos services et de nos investissements tant matériels qu'humains».

## à savoir

### La CARA impliquée dans une démarche qualité

Stéphane MENDOUSSE, chef du service Développement Commerce, Artisanat et Industrie à la CARA, suit actuellement une formation qualifiante d'animateur Qualité à l'Institut Européen de la Qualité Totale (IEQT) de Rochefort. Au terme de cette formation, cet agent de la CARA sera amené à sensibiliser les porteurs de projet et les entreprises du territoire aux bonnes pratiques « qualité, sécurité et environnement ».

**Pour en savoir plus sur cette formation : [www.ieqt-rochefort.com](http://www.ieqt-rochefort.com)**



# Journée de l'Entrepreneur... 2012 en vue !

Le 9 mai dernier, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) organisait la Journée de l'Entrepreneur au Palais des Congrès de Royan. Une journée dédiée à la création, à la reprise et au développement d'entreprise. Objectif : permettre aux porteurs de projet de trouver « en un jour et un lieu » les réponses à leurs questions. La Journée a également porté les couleurs de l'innovation à travers des ateliers (9 au total) animés par de nombreux experts. Ils ont permis de sensibiliser les visiteurs à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une meilleure organisation managériale, la conquête de nouveaux marchés, une amélioration des performances, la réduction des coûts énergétiques... Cinq jeunes entreprises du territoire engagées dans une démarche responsable ont ainsi été mises à l'honneur (« les ptits drôles », « GEAC Huître Impériale », « Le Marais Salant », « Avenir Energie Habitat » et « Atelier Renaissance »).

Deux invités de marque, les concepteurs du 1<sup>er</sup> avion de voltige quadrimoteur électrique, le « Cri-Cri », et Jérémie Lagarrigue, détenteur du record absolu de vitesse en voilier sur l'Hydroptère, ont partagé leur vision de l'innovation et d'un partenariat plus responsable. Une centaine de visiteurs se sont déplacés à ce rendez-vous. L'année prochaine, la CARA souhaite renouveler l'expérience.

## Quelles seront les grandes tendances de cette édition 2012 ?

Annick MARTIN, en charge de l'accueil des porteurs de projets et des événements au sein du Pôle Prospective, Action économique et Développement local de la CARA, nous donne quelques éléments de réponse.

*« Il est nécessaire de stabiliser cet événement en une date et un lieu afin de créer un véritable rendez-vous annuel pour tous les porteurs de projets. La CARA envisage donc d'organiser cette nouvelle édition 2012 au Palais des Congrès de Royan, très certainement à l'automne prochain. Le parcours de la création, de la reprise et du développement sera maintenu car il facilite les démarches des porteurs de projets en réunissant sur un jour de nombreux partenaires et acteurs de l'économie locale. La nouveauté ? Nous souhaitons associer l'emploi à l'économie en organisant des ateliers sur cette thématique, d'autres sur la formation et un job dating<sup>1/</sup> en partenariat avec Pôle Emploi. Un accompagnement pérenne des demandeurs d'emploi pourrait également être envisagé grâce à la mise en place de parrainage avec certaines entreprises du territoire. Le but : inscrire la journée dans la durée. Nous voulons aussi proposer un accompagnement personnalisé aux porteurs de projet. Ces derniers seraient accueillis individuellement afin de cibler leur projet et leurs besoins puis orientés vers les partenaires pouvant répondre à leurs attentes ». A suivre...*

## C'est en cours...

Le Pôle Prospective, Action économique et Développement local de la CARA mène de nombreuses réflexions pour développer l'économie locale. Ainsi, il est envisagé de :

- Renforcer les partenariats entre les acteurs du territoire pour faciliter la création d'entreprises ;
- Créer un groupe d'experts au service des entreprises existantes afin de favoriser l'innovation et leur développement ;
- Mettre en place un incubateur et une pépinière d'entreprises ;
- Créer un club de parrains au service des porteurs de projets et des demandeurs d'emploi.

**Vous êtes chef d'entreprise sur le territoire et vous souhaitez faire partie du club de parrains, proposer vos suggestions ou idées à la CARA, contactez le Pôle Prospective, Action économique et Développement local :**

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
107 avenue de Rochefort,  
17201 Royan Cedex  
Tél. 05 46 22 19 20  
Fax. 05 46 05 60 34  
Annick MARTIN, chargée de l'accueil des porteurs de projets et des événements  
a.martin@agglo-royan.fr

<sup>1/</sup> Le job dating permet à des candidats en recherche d'emploi de rencontrer en un même lieu plusieurs recruteurs, en face-à-face, au cours d'entretiens « flash » chronométrés.

# VIE DES COMMUNES

## Sommaire

### Environnement



P.26/27

À la découverte des  
Marais de la Seudre



P.28

Réduire les inondations grâce au PAPI

### Portrait



P.29

Didier Bily : le hasard fait bien les choses...

### Actualité des communes



P.30/31

Bris-sous-Mortagne, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes,  
Les Mathes, Royan & Saint-Palais-sur-Mer

### Nautisme



P.32/34

Voile scolaire : paroles d'encadrants

### Formation



P.35/36

CAREL : promouvoir le dialogue des cultures

### Association



P.36

Le Train des mouettes

# À la découverte des marais de la Seudre



**L'**estuaire de la Seudre est bordé d'environ 9 000 hectares de marais, constituant le plus grand ensemble français de marais maritimes. Façonnés par l'homme au cours des siècles, ces mosaïques de plans d'eau possèdent une richesse écologique rare. Découverte avec CARA'MAG'.

## Un peu d'histoire...

Les marais sont depuis le Moyen-Age, le cadre d'une activité humaine vouée à la production de sel, à l'agriculture et plus tardivement à la conchyliculture. La première phase d'aménagement, dédiée à la production de sel, a lieu entre le VII<sup>ème</sup> et le IX<sup>ème</sup> siècle. Les invasions normandes interrompent temporairement l'activité. Puis, des abbayes et des seigneuries, auxquelles sont concédés les marais dits salés, orchestrent l'endiguement du marais, favorisant ainsi le développement de la saliculture. Ce n'est, semble-t-il, qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que les marais de Seudre sont aménagés en claires et utilisés pour la pousse (croissance) et l'affinage des huîtres au moment même où l'activité saunière<sup>1</sup> diminue.

Le déclin des marais salants, qui assurent la richesse du pays jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, s'explique en partie par la lourdeur des impôts, la création de salines dans le midi, venant concurrencer celles de la Seudre, le manque d'entretien des voies d'eau. Une reconversion totale et définitive s'achève vers le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les salines sont transformées en marais de claires non sans conflits du fait de l'absence de réglementation précise concernant l'occupation du Domaine Public Maritime. De nombreuses claires sont aménagées sans autorisation et les constructeurs s'en attribuent la propriété. Sous Louis Philippe, une ordonnance du 6 octobre 1841 pose les bases légales de l'aliénation des terrains submersibles des bords de Seudre, le roi décidant d'accorder aux ostréiculteurs la pleine propriété de leurs claires.

## Et aujourd'hui ?

La présence de l'Homme est nécessaire à la préservation des marais qui ont été façonnés au cours des siècles.

1/ Production de sel.

2/ Voir « Le Petit Vocabulaire des Marais

3/ Estran : portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers.



Or, on assiste aujourd'hui à un phénomène dit de déprise touchant particulièrement les claires de sartières<sup>2</sup>, avec pour conséquence un retour vers des conditions de fonctionnement plus naturelles. Par défaut d'entretien, certains ouvrages ne remplissent plus leur fonction laissant l'eau envahir librement l'ancienne zone endiguée. Les marais, auparavant isolés, redeviennent une zone d'estran<sup>3</sup>. Dans d'autres cas, les zones inexploitées sont envahies par la végétation, les anciennes claires disparaissent progressivement. Cette évolution prouve la fragilité de ce milieu et la nécessité qu'a l'Homme de le respecter et de l'entretenir afin de préserver sa richesse tant écologique que patrimoniale.

## Le Petit Vocabulaire des Marais

**Marais** : région basse caractérisée par une végétation et une faune particulières où sont accumulées, sur une faible épaisseur, des eaux stagnantes.

En Charente-Maritime, le terme générique de marais désigne des espaces géographiques différents liés à des activités spécifiques.

**Les marais doux** : ils sont alimentés en eaux douces. Les marais doux sont propices à l'activité agricole.

## Faune et flore des marais de la Seudre

De nombreuses espèces végétales et animales d'intérêt communautaire ont été recensées sur les marais de la Seudre. En voici quelques exemples représentatifs :

**L'aigrette garzette** - Le Gorgebleue de Nantes - La Cigogne blanche.



**Bon à savoir :** L'estuaire de la Seudre constitue une étape pour de nombreux oiseaux migrateurs et hivernants. Ainsi, en période hivernale, de nombreux échassiers fréquentent les vasières et bancs de sable pour s'alimenter.

### La Cistude d'Europe

Bon à savoir : Sept espèces de reptiles ont été inventoriées sur le site Marais de la Seudre. Toutes se reproduisent localement.



### La Salamandre tachetée

Bon à savoir : L'impact de la tempête Xynthia sur les populations d'amphibiens a été majeur. Toutefois, huit espèces, dont la salamandre tachetée, ont été observées sur le site des marais de la Seudre.



**Les marais salants :** ils sont alimentés en eau de mer et construits en bordure de rivage.

**Clares :** bassins d'eau saumâtre, peu profonds, où l'on affine les huîtres.

**Clares de sartières :** la Seudre est bordée de sartières (végétation marine de sarts) où ont été creusées des claires extérieures à l'endiguement des marais salants par les taillées, appelées les claires de sartières.

**Ruisson :** petit cours d'eau amenant l'eau salée du chenal aux claires ou les eaux pluviales à marée descendante, dans ce même chenal.

## Idées «découverte»

### Les villes et villages du bord de Seudre

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique regorge de petits villages et villes bordant l'estuaire de la Seudre, construits au gré des activités humaines et de l'évolution des marais. CARA'MAG' vous propose de découvrir autrement ces communes.



### Un patrimoine méconnu à Mornac-sur-Seudre

Les Cabanes des sauniers – Trois cabanes de sauniers, bâties selon les méthodes traditionnelles par l'association «L'Huître pédagogique», jalonnent les marais de Mornac-sur-Seudre. Elles servaient autrefois d'entrepôt ou de refuge en cas d'intempéries.

Le Moulin à marée – Le moulin à marée était placé en tête du chenal de Plordonnier. Il ne subsiste aujourd'hui que la partie inférieure de ce bâtiment, c'est-à-dire l'écluse.

### Circuits «découvertes» à L'Éguille-sur-Seudre

Des circuits «découvertes» ont été mis en place. D'avril à septembre, vous pouvez ainsi parcourir, à bicyclette ou à pieds, les chemins qui traversent les marais et vous mènent sur les sites ostréicoles.

### Les cabanes ostréicoles à Chaillevette

La commune de Chaillevette compte un grand nombre de petites exploitations ostréicoles (160 hectares de claires et de marais). Sur les ports de Chaillevette et de Chatressac, les cabanes des ostréiculteurs s'alignent le long des chenaux. A voir également, le moulin à marée de Chatressac.

### Parcours de randonnée à Arvert

La mairie d'Arvert propose des parcours de randonnée pour découvrir les marais de la Presqu'île. Pour plus d'informations, consultez le site Internet [www.arvert.fr](http://www.arvert.fr), rubrique «Découvrir».

### Depuis La Tremblade, une vue imprenable sur les marais de la Seudre

Le Pont de la Seudre offre une vue sur les deux rives de l'estuaire. Une bande cyclable vous permet de l'emprunter et de vous rendre à Marennes.



A La Tremblade, suivez le chenal de la Grève (dit Chenal de La Tremblade ou de l'Atelier) et découvrez les «Cabanes» typiques des ostréiculteurs et les huîtres de Marennes-Oléron.

# Réduire les inondations grâce aux PAPI

**P**rès de 2 milliards d'euros de dommages. Tel est le bilan matériel de la tempête Xynthia qui a touché la France en 2010. À cela, s'ajoutent les pertes humaines et les traumatismes laissés, notamment en Charente-Maritime où subsiste une certaine peur des inondations. Quels sont réellement les risques ? Comment les gérer sur un territoire d'eau tel que la CARA ? La réponse se trouve peut-être dans les PAPI...

## PAPI ?

Les Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations ou PAPI visent à réduire les inondations et leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement, à travers une approche globale du risque. Ils portent sur l'ensemble des types d'inondation (débordement de cours d'eau, ruissellement pluvial, submersion marine, remontée de nappe phréatique, crue rapide ou torrentielle).

## QUELS OBJECTIFS ?

Les PAPI ont pour objectifs de :

- Faire émerger des stratégies locales explicites et partagées de gestion des inondations sur un bassin de risque cohérent.
- Renforcer les capacités des structures porteuses des actions.
- Optimiser et rationaliser les moyens publics mis à disposition de la réalisation de ces programmes.

## QUEL PÉRIMÈTRE ?

Les PAPI s'adressent aux territoires comportant des risques d'inondation et ce, quelle qu'en soit la nature.

Le périmètre du bassin de risque doit intégrer les zones sur lesquelles des mesures de réduction des risques d'inondation pourront être mises en œuvre (zones de rétention en amont, par exemple).

## Le contenu des dossiers PAPI

### Un diagnostic approfondi du territoire

Il s'agit d'un état des lieux du fonctionnement du territoire au regard des inondations qui pourraient survenir et d'une évaluation sommaire des conséquences potentielles négatives des inondations. Il a pour objectif d'améliorer la connaissance de la vulnérabilité du territoire afin de définir une stratégie adaptée aux enjeux identifiés.

Le diagnostic repose sur :

- La caractérisation de l'aléa inondation
- Le recensement et une estimation chiffrée des enjeux exposés aux inondations
- Le recensement et l'analyse des ouvrages de protection existants
- L'analyse des dispositifs existants (Plan de Prévention des Risques, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SCOT, Trame verte et bleue, etc.).

### Une stratégie locale cohérente

En s'appuyant sur le diagnostic, cette stratégie présentera les objectifs poursuivis en termes de gestion du risque inondation. Elle devra être élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux concernés et les services de l'Etat, à l'échelle d'un bassin de risque homogène, et combiner des actions ou mesures d'action sur les risques d'inondation et surtout de réduction de la vulnérabilité.



## Quid de la CARA ?

9 bassins à risque ont été déterminés sur la Charente-Maritime (Cf. carte) dont 2 concernent la CARA :

- ① Bassin de la Seudre
- ② Estuaire de la Gironde.

Un PAPI doit être élaboré sur chacun de ces bassins, avec une structure pilote à déterminer. L'Etat validera et financera les travaux à mener sur les dispositifs de protection de notre littoral uniquement pour les bassins à risque dotés d'un PAPI.

### Un programme d'actions

Un programme d'actions global et transversal précisera les mesures à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Il devra répondre à 6 des 7 axes suivants :

- Axe 1 : l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 2 : la surveillance, la prévision des crues et des inondations
- Axe 3 : l'alerte et la gestion de crise
- Axe 4 : la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 : les actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Axe 6 : le ralentissement des écoulements
- Axe 7 : la gestion des ouvrages de protection hydrauliques (articulation avec le Plan National de Submersion Rapide)

### La gouvernance

Pour chaque projet PAPI, une structure pilote doit être clairement identifiée. Elle est chargée des différentes phases (diagnostic, élaboration de la stratégie, conception du programme d'actions, mise en œuvre et évaluation des actions).

Didier BILY



## LE HASARD FAIT BIEN LES CHOSES...



**L**orsque l'on demande à Didier BILY ce qui lui a donné l'envie de faire de la natation sportive, celui-ci répond très simplement «le hasard». Une modestie qui force le respect au vu du palmarès de ce sportif, deux fois médaillé d'or au championnat de France de natation handisport.



### Nationale 1 en vue...

C'est à Montélimar, les 24 et 25 juin derniers, que Didier Bily s'est imposé comme le leader dans deux épreuves de taille au championnat de France de natation handisport : le 50 mètres dos et le 150 mètres 3 nages. «Au total, j'ai concouru 5 épreuves et remporté deux médailles d'or», raconte-t-il. Une vraie satisfaction pour son entraîneur et, plus largement, pour son club de Jonzac où il nage 4 heures par semaine depuis le mois d'octobre 2010. C'est aussi une satisfaction personnelle bien que Didier Bily n'en soit pas à son coup d'essai. «J'ai pratiqué la natation en compétition pendant quinze ans avant de m'arrêter en 1985. J'ai participé notamment aux épreuves paralympiques en 1981. Puis, j'ai repris l'année dernière, un peu au hasard...», poursuit-il. Un hasard qui lui sourit et qui pourrait bien l'emmener au plus haut niveau. «Je nage en Nationale 2. Mais, cette année, j'espère passer en Nationale 1». Le championnat de France de Nationale 1 se déroulera les 22, 23 et 24 mars prochains à Angoulême. Une compétition qualificative pour les Jeux Para-Olympiques de Londres et une belle occasion pour Didier Bily de faire ses preuves. «Je ne suis qu'à 45

centièmes du temps réglementaire en dos pour me hisser à ce niveau», indique-t-il.

### Sur tous les fronts

Pour mettre toutes les chances de son côté, Didier Bily s'entraîne sans relâche. «Je nage deux fois par semaine à la piscine de Jonzac qui a créé une section handisport et une fois par semaine à Royan. Pendant les vacances scolaires, je me déplace jusqu'à La Rochelle». En parallèle, Didier Bily pratique la musculation une fois par semaine avec un kinésithérapeute. «Je fais également du tir sportif à Royan. C'est un sport très mental qui complète bien la natation car il apprend à se concentrer». Une discipline dans laquelle Didier Bily s'est là aussi illustré en remportant deux médailles de bronze en équipe dans les épreuves du 10 mètres et du 50 mètres. Si tout semble lui réussir, Didier Bily n'en oublie pas moins de faire des projets. «La piscine de Royan a mis en place un créneau pour les personnes handicapées le lundi matin. Mais, il n'y a pas de section d'entraînement comme à Jonzac pour la compétition. J'invite donc tous ceux qui sont intéressés à me contacter». L'appel est lancé...

Brie-sous-Mortagne, Chenac-St-Seurin d'Uzet, Cozes, Les Mathes, Royan & St-Palais-sur-Mer

## Brie-sous-Mortagne

### Une nouvelle déchetterie

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a lancé, début septembre 2011, la construction d'une nouvelle déchetterie sur une parcelle acquise en 2006 située à Brie-sous-Mortagne. Elle desservira l'ensemble des communes du sud du territoire. Les particuliers pourront y déposer bois, carton, gravas, tout venant, déchets verts, huile de vidange ou de friture, néons, ampoules, piles, électroménager, pneus. Des colonnes à vêtements seront également installées.



## Chenac-St-Seurin-d'Uzet

### Un «musée» sur le port

Suite à la décision préfectorale de fermer le camping en raison des risques d'inondation, la commune de Chenac-Saint-Seurin d'Uzet va réaménager les installations existantes. Le bureau d'accueil deviendra bureau du port et l'aménagement du reste du bâtiment hébergera des expositions et des animations sur l'histoire de la commune, son activité économique passée et actuelle (pêche à l'esturgeon, caviar, Cognac, Pineau, miel, tourisme, etc.). Ce «musée» sera ouvert au public en libre accès sur la rive nord du port de Saint-Seurin.

## Cozes

### Du nouveau sur le territoire au niveau de l'accueil Petite Enfance

Deux nouvelles structures multi-accueil de 10 places chacune sont ouvertes depuis cette année : à Meschers depuis le 11 avril et à Semussac depuis le 1<sup>er</sup> août. Cela porte à 3 le nombre de structures Petite Enfance sur le SIVOM du canton de Cozes et le nombre total de places collectives à 30.

Le personnel est passé de 5 à 13 personnes : 5 auxiliaires de puériculture, 6 animatrices de Petite Enfance et 2 éducatrices Jeunes Enfants responsables.

Dans chaque structure le travail s'effectue en binôme (matin/après-midi) et les responsables tournent sur les 3 sites. Le partenariat entre le Relais Accueil Petite Enfance (Relais APE) et le SIVOM a facilité les actions Petite Enfance sur le secteur Sud de la CARA.

Une plateforme répertorie les besoins et guide les parents vers le mode d'accueil le plus adapté à leur situation. Le relais APE, le multi Accueil de Meschers et celui de Semussac seront inaugurés prochainement, fin 2011, année marquant également les 10 ans de fonctionnement du multi-accueil de Cozes.

## Les Mathes

### Hippodrome de la Côte de Beauté Royan-La Palmyre : la suite des travaux

Comme annoncé lors du précédent CARA'MAG', l'Agglomération Royan Atlantique a entrepris, dès le mois de mai 2011, une restructuration de l'hippodrome de la Côte de Beauté dont les installations devenaient vétustes et inadaptées au développement de l'activité.

Les travaux se poursuivent. La construction du nouveau centre d'entraînement, comportant 200 boxes, a débuté et devrait prendre fin d'ici avril 2012. Les chevaux ont été déplacés pour permettre la démolition de l'ancien bâtiment. Le permis de construire de la tour des commissaires, des boxes et des stalles ainsi que du bâtiment des balances (vestiaires des jockeys, bureaux des commissaires et de la Société des courses et à l'étage, club-house avec une grande terrasse) est en cours d'instruction en mairie des Mathes.



## Royan

### Un lieu dédié au sport

Le 9 juillet dernier, Jean-Pierre Tallieu, Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), a inauguré aux côtés de Didier Quentin, Député-maire de Royan, l'Espace Cordouan, un nouvel équipement sportif moderne. Cette halle, comportant une salle de musculation et un gymnase de compétition, accueillera pas moins de 36 activités sportives différentes. La CARA a financé la construction de cet équipement à hauteur de 150 000 € par le biais d'un fond de concours.



### La Mission Locale s'agrandit

La CARA a construit dans les années 1997-1998, rue Paul Doumer à Royan, un bâtiment pour y installer la Mission Locale, un lieu dédié à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes (16-25 ans) du territoire. Depuis sa construction, les besoins des services de la Mission Locale ont évolué. Les surfaces existantes ne permettaient plus un fonctionnement correct de cette institution. La CARA a donc décidé d'agrandir le bâtiment en créant une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes et 2 à 4 bureaux supplémentaires.

Un architecte a été retenu. Le projet tiendra compte de la loi du 11 février 2005 dite «d'accessibilité» afin que les personnes handicapées ou à mobilité réduite puissent accéder au bâtiment. La CARA exige également du futur maître d'œuvre l'installation d'équipements permettant la recharge de véhicules électriques ou hybrides ainsi que d'une infrastructure pour le stationnement des vélos.

### Assainissement

D'importants travaux d'assainissement sont en cours de réalisation ou vont débiter sur la commune.

Il s'agit de réhabiliter les canalisations dans le secteur de la **rue André Marie Ampère** (zone commerciale Royan 2) avec création d'un poste de pompage, **rue de la Glacière** puis dans le secteur **Henry Dunant/avenue Aliénor d'Aquitaine**.

**Le montant global de ces opérations pour la CARA s'élève à près de 1,3 millions d'euros TTC.**

**Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour les gênes pouvant découler de ces travaux.**

## St-Palais-sur-Mer

### Construction d'une salle omnisports

Suite à une demande récurrente des nombreuses et actives associations sportives saint-palaisiennes, la municipalité a décidé la construction d'une salle omnisports.

Ce bâtiment, desservi par 31 places de parking, sera composé des salles suivantes :

- Une aire multisports de 36 m x 20 m permettant la pratique d'activités telles que basket, volley-ball, tennis, badminton, hand-ball scolaire, foot-salle, etc., et disposant d'un gradin de 60 places.
- Une salle de gymnastique de 150 m<sup>2</sup>.
- A l'étage, une salle dédiée à l'activité tennis de table (6 aires de jeux).

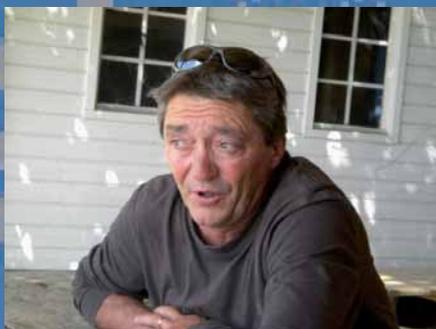
5 vestiaires et de nombreux locaux de rangement seront également mis à la disposition des associations. Située rue des Ormeaux, le site choisi est relativement central et de surcroît juste à côté du groupe scolaire Lucien Robin. Le coût des travaux s'élèvera à 2 200 000 € et la commune bénéficiera d'une subvention du Conseil Général d'un montant de 250 000 €.

Fruit du travail de l'Atelier Archipel (architecte), ces aménagements devraient être terminés pour l'été 2012.



# Voile scolaire : paroles d'encadrants

**C'est pour donner la possibilité, à tous les élèves de primaire du territoire, de pratiquer la voile, que la CARA a mis en place la «voile scolaire» dans chaque école. Depuis ses débuts l'activité a évolué tout comme les supports d'apprentissage mais les fondements restent identiques : mettre les enfants au cœur du dispositif, comme en témoignent 6 moniteurs du territoire.**



**Dominique MALOCHET,  
responsable de la base nautique  
de Meschers-sur-Gironde**

«Nous accueillons chaque année environ 250 enfants soit une dizaine de classes de CE2, CM1, CM2, venant de Mortagne-sur-Gironde, Cozes, Arces-sur-Gironde, Semussac et Meschers-sur-Gironde. Les enfants pratiquent ici le catamaran ou le dériveur. Nous avons pris l'option de débiter l'activité voile sur des bateaux adaptés à leur morphologie et à leur force physique. En CE2, l'objectif est de mettre les enfants en confiance. Les activités proposées sont donc ludiques, sécurisées, la terminologie utilisée est

plus simplifiée, imagée. Ils apprennent les bases de la navigation (comment se déplacer sur le bateau, sur l'eau, etc.) et s'approprient le territoire. En CM1 et CM2, nous utilisons un vocabulaire plus technique. La pratique est elle aussi plus réfléchie, plus adaptée à l'âge des enfants. Nous entretenons également un lien permanent avec les instituteurs. Nous travaillons avec eux à la mise en œuvre du projet pédagogique. Nous créons notamment des parallèles entre la pratique de la voile et les matières enseignées à l'école (mathématiques, géographie, etc.) grâce à des jeux. De manière générale, la voile scolaire fédère les enfants, soude le groupe. Les enfants vivent des moments de partage forts. Ils acquièrent un véritable esprit d'équipe. Certains élèves prennent confiance en eux au fil des séances. Comme je le dis toujours, il n'y a pas d'échec mais une problématique. Lorsqu'un enfant s'est trompé, nous mettons en avant ses réussites, nous positivons la situation. Nous les aidons aussi à être plus autonomes. Chaque séance se déroule

de la même manière : lorsque les enfants arrivent le matin, nous faisons un point sur ce qui a été vu la fois précédente. Puis, nous discutons du projet de navigation. Chaque élève doit ensuite s'équiper seul (combinaison, gilet de sauvetage, etc.). Après la première séance de navigation dans la matinée (minimum 45 minutes), nous pique-niquons tous ensemble. Ce moment de convivialité, c'est le petit «plus» du club ! L'après-midi, les enfants naviguent à nouveau et, en fin de journée, c'est le débriefing. Nous abordons deux ou trois points que les élèves travailleront lors des prochaines séances. Finalement, ce sont eux qui créent le cadre. C'est un partage permanent entre nous, les moniteurs, et les enfants ».

**A savoir : Selon Dominique MALOCHET, sur les 25 enfants qui viennent pratiquer la voile en loisir, 70 % ont suivi précédemment les séances de voile scolaire.**

## Améliorer la pratique scolaire

**La CARA met à disposition des clubs du matériel technique (vestes et cirés) pour améliorer le confort des enfants et des accompagnants durant les 8 séances de voile scolaire. La CARA a également affecté aux centres nautiques de Ronce-les-Bains, Saint-Palais-sur-Mer, Meschers-sur-Gironde et Royan, des «dauphins», ces bateaux collectifs entièrement restaurés par un chantier d'insertion, pouvant accueillir chacun 14 personnes à bord.**





**Kévin GOBIN,**  
**responsable de la base**  
**nautique de La Palmyre**

«Chaque année, au printemps, je me déplace à l'école de La Palmyre avec un Optimist. Objectifs de ma venue : me présenter aux élèves (CM1 ou classes mixtes CE2/CM1) qui pratiqueront la voile à la rentrée prochaine, faire connaître le bateau sur lequel ils navigueront, donner les bases de préparation du matériel. Je souhaite, qu'avant de commencer, les

enfants aient une première approche avec l'encadrant ainsi que quelques notions de navigation. Je fais en sorte que tout ne leur tombe pas dessus lors de la première séance en septembre, qu'ils puissent s'acclimater. Puis, une fois ce premier cycle passé, les élèves de l'école des Mathes (une cinquantaine) effectuent 8 séances de voile. Les CM1 naviguent sur des Optimist, les CM2 sur des catamarans et, spécificité du club, les plus grands pratiquent aussi la planche à voile. C'est important que les enfants connaissent plusieurs supports de navigation. Les CM1 acquièrent les bases (direction du vent, manœuvrer le bateau, tourner, s'accrocher, annoncer ses difficultés, etc.). Puis, en CM2, ils naviguent sur des catamarans, des engins plus rapides et plus puissants qui demandent un savoir plus technique, un temps de réaction plus court. La

planche à voile constitue un bon moyen de développer d'autres capacités psychomotrices et intellectuelles chez les élèves (coordination, équilibre, etc.). Compte-tenu du site de navigation, nous essayons aussi de les sensibiliser à l'environnement, de leur donner une connaissance annexe à la pratique (météo, vent, marée, courants...). En début de cycle, les enfants sont plutôt centrés sur eux-mêmes. Nous avons remarqué, qu'en naviguant ensemble, ils devenaient de plus en plus collectifs. La voile scolaire participe à une certaine cohésion. Au niveau de la structure, elle contribue au développement global de nos activités».

**A savoir : Le club de La Palmyre est le seul club à proposer de la planche à voile pour la pratique de la voile scolaire.**



**Arnaud MOUNARD,**  
**moniteur au club**  
**«Les Régates de Royan»**

«Nous accueillons chaque année plus de 400 enfants soit environ 16 classes de CM1 et CM2. Ils pratiquent, sur 8 séances, de l'Optimist et du catamaran.

En complément, nous organisons tous les ans, les «rencontres voile scolaire», une journée qui se déroule fin juin et qui rassemble l'ensemble des enfants pratiquants. Cette journée se veut ludique. Tous les élèves se rencontrent ainsi que les instituteurs. Nous préparons de nombreux jeux : un atelier «quiz» sur la voile, la nomenclature, etc., un questionnaire sur l'environnement en lien avec les acquis de l'année sur le milieu marin, un concours consistant à gréer et dégréer son bateau le plus rapidement possible... A la pause déjeuner, un grand pique-nique réunit toutes les classes sur la plage ou dans le patio du club en fonction des conditions

climatiques. L'après-midi, les enfants participent à un relais en bateau. Ils doivent réaliser un parcours sur l'eau, arrêter le bateau «à la cape» et passer «le témoin» à un autre équipage».

**A savoir : 4 moniteurs brevetés d'Etat encadrent la voile scolaire. Tout au long de l'année, les «Régates de Royan» proposent des activités ouvertes à tous : catamaran, planche à voile, optimist, laser. Prochainement, le club proposera des sorties en voilier collectif sur un bateau de la CARA.**





**Colin THOMAS (à droite),  
moniteur à la base nautique  
de Saint-Georges-de-Didonne**

«De septembre à mi-novembre, nous recevons les classes de CM1/CM2. Puis, d'avril à juin, ce sont les plus petits (CM1 ou classes mixtes CE2/CM1). Pour ces deux tranches d'âge, l'apprentissage est différent tout comme le support. Les plus jeunes pratiquent sur des optimist. A leur arrivée, nous leur présentons les locaux et les 4 moniteurs. Ils apprennent à s'équiper, à préparer le bateau et à avoir quelques bases de navigation (partir, tourner, s'arrêter, etc.). Les plus grands pratiquent sur des «funboat» et nous leur proposons de faire du char à voile quand les conditions ne permettent pas de naviguer. D'une manière générale, nous essayons d'avoir des méthodes d'apprentissage ludiques. En majorité, les enfants apprécient les séances de voile scolaire. D'anciens élèves ont aujourd'hui leur monitorat ou font de la compétition».

**A savoir : Le club propose depuis l'année dernière de la planche à voile pour les petits (9-12 ans) en activité extra-scolaire.**

**Christophe CHAPOUX,  
moniteur à l'école de voile de  
Saint-Palais-sur-Mer**

«Après 8 séances de voile scolaire, certains enfants deviennent autonomes, gèrent leur bateau et ses limites. La réussite, nous la constatons aussi lorsque les élèves se font plaisir. Pour arriver à ce résultat, les séances sont progressives. En CM1 ou pour les classes mixtes CE2/CM1, nous privilégions la découverte de la voile et la mise en confiance. Ils pratiquent l'Optimist sur le lac de Saint-Palais-sur-Mer de mars à juin. C'est un site calme qui offre des conditions de navigation optimales. De septembre à fin octobre, nous accueillons les CM2. A ce niveau, ils apprennent la «vraie voile» sur de petits dériveurs. Autrement dit, ils acquièrent des savoirs aussi bien théoriques que pratiques. Ils naviguent en pleine mer dans des conditions parfois «extrêmes» car ici, nous sommes très exposés à la houle. C'est beaucoup plus sportif ! Toutefois, beaucoup d'enfants y prennent goût et reviennent pratiquer la voile en extra-scolaire car nous proposons de nombreuses activités le mercredi après-midi (catamaran, Optimist, char à voile, etc.). Cet été, nous avons même formé au monitorat d'anciens élèves ayant débuté lors des séances de voile scolaire».

**A savoir : En fin de cycle, le club organise une course réunissant tous les enfants accueillis lors des séances de voile scolaire. L'occasion de valider les acquis et de s'illustrer en exécutant le parcours le plus vite possible !**



**Dimitri NEAU,  
responsable de la base nautique  
de la Presqu'île d'Arvert à  
Ronce-les-Bains**

«La base nautique de la Presqu'île d'Arvert reçoit chaque année les enfants des écoles de Chaillevette, Etaules, Arvert et La Tremblade. Toutes les classes ont 8 séances de 2h. Dans la mesure du possible, nous essayons de proposer

l'activité sur 4 jours consécutifs, au printemps pour les CM1 et à l'automne pour les classes de CM2. Dès 9h30, nous accueillons les enfants. Ils se préparent puis nous les briefons sur les objectifs de la séance avant le départ sur l'eau. Les CM1 embarquent à 2 à bord d'Optimist et les CM2 à bord de catamarans de 12 pieds. Après 2h environ de navigation, nous déjeunons tous ensemble. En fonction de la météo, nous proposons parfois un pique-nique sur la plage du Galon d'Or à Ronce-les-Bains voire sur la plage de Gatseau à l'île d'Oléron. L'après-midi, c'est de nouveau le départ pour 2h de navigation. Grâce à la voile scolaire, les enfants découvrent une nouvelle activité. Parmi eux, certains reviennent le mercredi après-midi en extra-scolaire ou l'été».

**A savoir : La base nautique de la Presqu'île d'Arvert propose en dehors des séances voile scolaire des navigations en Optimist pour les enfants et dispose également d'une équipe de compétition.**



# CAREL : promouvoir le dialogue des cultures

## à savoir

Depuis 2010, le CAREL a mis en place une formation mixte appelée « Blended Learning ». Cela consiste en une formation en alternance : présentiel et à distance. Par exemple : une semaine en intensif au CAREL suivie d'un module à distance d'1 ou 2 heures par semaine chez soi (sur 10 semaines) pour finir par une semaine en intensif au CAREL. Cela fait un total de 3 mois de formation. Cette formation permet de s'adapter parfaitement aux stagiaires, notamment aux professionnels.



François BROSSARD,  
Directeur du CAREL

**É**ttablissement public créé en 1966 à l'initiative du Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères de l'époque et ancien maire de Royan, Jean-Noël de Lipkowski, le CAREL a soufflé ses 45 bougies en juillet dernier. À cette occasion, CARA'MAG' a rencontré François Brossard, le directeur de ce centre pionnier dans l'enseignement des langues.

François Brossard est un directeur satisfait. En 45 ans le Centre Audiovisuel de Royan pour l'Enseignement des Langues en a accueilli des stagiaires ! Plus de 200 000, français et étrangers, professionnels, étudiants ou scolaires, tous sont venus apprendre ou perfectionner leur français, leur anglais, allemand ou espagnol et par la même occasion découvrir notre territoire.

### Deux tutelles et une mission

Par la volonté de son fondateur, le CAREL a été placé d'emblée sous la double tutelle de la Ville de Royan et de l'Université de Poitiers qui soutient, depuis ses débuts, l'établissement par la mise à disposition d'enseignants certifiés et de lecteurs étrangers.

«La marque de fabrique du CAREL, c'est le travail sur l'oralité par le biais des technologies audiovisuelles et aujourd'hui numériques. Nous avons toujours donné la priorité à l'expression et à la compréhension orale à travers

des outils pédagogiques performants : laboratoires de langues, multimédia, studio TV, aux côtés d'équipements plus récents de type tableau blanc interactif et classe mobile... » En outre, depuis 8 ans, les enseignants du CAREL travaillent aussi en formation à distance grâce au e-learning tutoré qui consiste à fournir un enseignement individualisé à l'apprenant dont le tuteur suit la formation en temps réel et dans la durée. Il existe aussi une formation téléphonique personnalisée. Pour François Brossard : «C'était une évolution fondamentale pour le CAREL qui aujourd'hui s'adapte au mode de vie de chacun».

### Des publics différents, mais un seul objectif : s'ouvrir au monde

«Au CAREL, on enseigne une langue dans son ensemble et sa culture en fait partie, nous sommes dans une logique d'ouverture au monde. Car au final, nous vendons de l'intelligence, au sens latin du terme «*intelligentia*» : se faire comprendre». Ici, les stagiaires viennent,

en effet, pour satisfaire ce besoin de se faire comprendre dans une langue qui n'est pas la leur, et pour comprendre une langue il faut aussi comprendre sa culture. C'est principalement ce que recherche le public d'étudiants étrangers (souvent boursiers). La durée de leur séjour (certains peuvent rester 18 mois) leur permet une véritable immersion puisqu'ils sont logés soit chez l'habitant, soit en résidence avec des français. Le centre a d'ailleurs une grande notoriété à l'étranger, notamment dans les réseaux institutionnels français. Pour les autres publics, les entreprises (plan de formation professionnelle) et les scolaires français (du primaire aux classes préparatoires), la mixité proposée avec les stagiaires étrangers leur permet également d'appréhender les langues avec un aspect différent, ils sont dans l'échange et la connaissance de l'autre ce qui est très intéressant. Comme le rappelle François Brossard : «Nous permettons aux gens d'accéder à «l'étranger», c'est d'ailleurs notre slogan : Le monde à votre

portée. Mais au-delà de cette notion ce que nous souhaitons c'est promouvoir le dialogue des cultures».

### Un projet

«Avec le développement massif de dispositifs de formation à distance, le nombre d'étrangers qui se rendent dans les centres de formation est appelé à diminuer. Nous souhaitons donc innover en matière de formation en «français langue étrangère» en activant d'autres acteurs pour valoriser les objectifs académiques et professionnels». Ainsi, François Brossard souhaite relayer l'offre locale de formation diplômante en couplant les cours du CAREL à une formation dans l'un des 28 BTS du département de la Charente-Maritime. Ainsi, un étudiant étranger pourrait, en

plus d'apprendre le français, apprendre un métier. Des stages en entreprises sont également proposés.

### Un message

«Le rapport des français, en particulier les jeunes, aux langues étrangères reste encore aujourd'hui insuffisamment maîtrisé dans un monde de plus en plus ouvert... Cette méconnaissance du monde et de ses langues majeures est une vraie faiblesse qui a des impacts multiples sur les grands enjeux, par exemple la mobilité internationale de nos étudiants, l'insertion professionnelle des jeunes en France ou à l'étranger... Par sa dimension multilingue et multiculturelle, le CAREL est donc un outil précieux de promotion du territoire et de ses habitants...».

### QUELQUES CHIFFRES

Le CAREL par an, c'est :

- 3 900 stagiaires dont 1000 cadres d'entreprise,
- 2000 scolaires et étudiants français, 900 jeunes étrangers issus du monde entier,
- 23 000 heures de formation dispensées,
- 3.000.000 € de chiffre d'affaires.

**Vous souhaitez devenir «famille d'accueil» et héberger un stagiaire du CAREL ou vous disposez de logements disponibles, contactez le service Assistance et Hébergement au 05 46 39 50 10 ou [assistance@carel.org](mailto:assistance@carel.org)**

## LE TRAIN DES MOUETTES

De la fumée noire, des odeurs de charbon qui brûle et d'huile chaude, le bruit de l'eau qui bout et de la pompe à air qui bat la chamade...

Entre le 13 et le 24 juin 2011, les écoliers de la CARA ont pu découvrir le plaisir de monter à bord du Train des Mouettes tiré par «Progrès», la plus vieille locomotive à vapeur de France encore en activité. Une Schneider 030T construite en 1891, appartenant au Conseil Général de Charente-Maritime.

L'étude de la révolution industrielle figurant au programme des CM2, la CARA a financé le voyage pour que ceux-ci puissent prendre une leçon d'histoire grandeur nature.

Ainsi en gare de Chaillevette, le mécanicien du train, un des multiples membres de l'association Trains & Traction, qui fait circuler le train et a en charge son entretien, expliquait aux enfants le principe du moteur à vapeur, son fonctionnement et son rôle dans l'essor industriel de notre pays grâce à ses nombreuses applications : chemin de fer, usines, mines...

Les enfants, ravis de ce cours très ludique, ont apprécié le voyage, qui permet de découvrir une partie des multiples paysages qui composent le département.

Ainsi, pour TERENCE, «le Train des Mouettes c'était bien car ça allait doucement et on pouvait voir plein de choses». Charlotte, elle, nous confie «le Train des Mouettes c'était génial ! J'ai adoré la locomotive à vapeur car je n'en avais jamais vu. Par contre elle n'allait pas vite !».

Mattéo a apprécié le voyage mais a été quelque peu troublé «j'ai adoré regarder la fumée mais ça sentait mauvais !». Carla conclut de la manière suivante «c'était super ! On regardait le paysage, la nature, c'était beau. J'espère qu'on y retournera !».

Faut-il y voir une volonté de refaire le voyage l'année prochaine avec sa classe et un message à l'attention de sa maîtresse ? En effet, fort du succès de ces 2 semaines, l'association Trains & Traction, en partenariat avec le CG17 et la CARA, va renouveler l'expérience pour le plaisir de tous, élèves et institutrices !



Renseignements  
Le Train des Mouettes  
Gare touristique  
3 chemin Vert  
17600 SAUJON  
Tél. 05 46 05 37 64  
Fax : 05 46 06 81 09  
E-mail : [traindesmouettes@orange.fr](mailto:traindesmouettes@orange.fr)  
[www.traindesmouettes.fr](http://www.traindesmouettes.fr)



# ÉCONOMIE & TERRITOIRE

## Sommaire

### Politique de la Ville



P.38/39

Accueil des gens du voyage : bilan de la saison estivale

### Transport



P.40/41

«cara'bus» fait sa rentrée à Cozes !

### Écologie Urbaine & Développement Durable



P.42/43

Plan Climat-énergie territorial de la CARA :  
les gaz à effet de serre en question

### Finances



P.44

La réforme de la Taxe Professionnelle : ce qui change



Accueil des Gens du voyage :

# le bilan de la saison estivale

⇒ Il n'y aura pas de transfert...

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 prévoit un transfert automatique au Président de communauté (telle que la CARA), lorsqu'elle est compétente, des pouvoirs de police spéciale attachés à la compétence «réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage» et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Toutefois, les maires peuvent s'opposer à ce transfert de compétences. En ce qui concerne le territoire de la CARA, les 31 maires ont exprimé, lors d'une réunion, leur souhait de rester compétents dans ce domaine. Ils conserveraient donc le pouvoir de prendre des arrêtés.

**P**our la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), compétente en matière d'accueil des gens du voyage, la saison estivale est toujours une période bien chargée. Mise en conformité des aires de stationnement, travaux divers et variés, saturation de certains terrains, elle doit sans cesse s'adapter et faire face à toutes les situations même les plus délicates. Le point sur la saison 2011 avec Cara'Mag'.

## Une fréquentation en hausse

L'année 2011 est marquée par une hausse très importante du nombre de caravanes sur le territoire : **+ 800 par rapport à 2010.**

Autre phénomène cette année : le terrain de grand passage, destiné à accueillir les missions évangéliques des gens du voyage, a vu l'arrivée de nombreux commerçants non sédentaires obligeant la CARA à déplacer les missions sur d'autres terrains.

De plus, des groupes se sont installés sur le territoire alors même qu'ils n'en avaient pas émis le souhait ou que leur demande avait été refusée.

Cette hausse de la fréquentation a également entraîné une augmentation des dégradations sur les aires d'accueil et la saturation de certaines d'entre elles. Pour autant, le service Politique de la Ville et de la Solidarité de la CARA, en charge



de l'accueil des gens du voyage, a constaté un apaisement des conflits grâce au travail effectué par les équipes internes et la régie de territoire<sup>1</sup>.

### Une arrivée anticipée

Les gens du voyage sont arrivés sur le territoire plus tôt que les années précédentes. Dès le 24 juin, la CARA a accueilli les premiers groupes de commerçants non sédentaires. Le 26 juin, pas moins de 5 missions sont arrivées sur le territoire alors même que la CARA n'avait donné son accord que pour l'une d'entre elles. Le service Politique de la Ville et de la Solidarité de la CARA a dû s'adapter et trouver très rapidement des solutions pour accueillir ces caravanes. Tous les prestataires (CER, COVED, ERDF) ont été sollicités dans l'urgence pour offrir aux populations des conditions d'accueil décentes (eau, électricité, collecte des ordures ménagères).

La CARA a également avancé l'ouverture des aires de passage de Saujon et Saint-Sulpice-de-Royan au 13 mai contre le 1<sup>er</sup> juin les années précédentes.

*Afin d'assurer l'accueil des gens du voyage, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) dispose de :*

- 2 aires de passage à Saujon et Saint-Sulpice-de-Royan ouvertes du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.
- 2 aires de longue durée à Saujon et Saint-Georges-de-Didonne ouvertes 11 mois sur 12.
- 1 terrain de grand passage à Royan au lieu-dit Les Chaux destiné à accueillir les groupes de type missions.

*Certaines communes mettent également à disposition des terrains de passage pour accueillir les commerçants non sédentaires.*

## à savoir

Entre le 23 septembre 2010 et le 21 juillet 2011, **17,4 tonnes** de déchets ont été collectées sur les aires de stationnement des gens du voyage.

<sup>1/</sup> La régie de territoire est une structure locale d'insertion au profit des personnes les plus éloignées de l'emploi. Elle a été créée à l'initiative de la CARA, de la Maison de l'Emploi et des trois centres socioculturels du territoire. Durant toute la saison estivale, elle a effectué le nettoyage et l'entretien des aires d'accueil et des aires de passage.

# cara'bus

## fait sa rentrée à Cozes !



**D**epuis la rentrée, le collège public de Cozes dispose d'une toute nouvelle desserte du réseau «cara'bus». Elle représente la première infrastructure d'envergure pour le réseau de transport communautaire et permet aujourd'hui aux collégiens et personnels de rejoindre sereinement leur établissement.

**P**our les communes du Sud de la CARA, le collège public de Cozes reste l'établissement de référence, mais l'espace dédié à la desserte de transport en commun et à la dépose/reprise des élèves, par les parents devant le collège, était très mal utilisée générant des conflits d'usage entre les autocars et les véhicules légers. En effet, régulièrement, le couloir de stationnement des

bus était occupé par les véhicules des parents impliquant de fait des problèmes d'accessibilité et de sécurité pour les élèves.

### Un effort financier indispensable pour la sécurité de tous

**D**evant les risques encourus par les usagers, la CARA, compétente en matière de transport urbain et donc en matière d'aménagement des arrêts, a décidé de rendre opérationnelle l'organisation de la desserte du collège pour la rentrée scolaire 2011 et d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement. Afin de finaliser le financement de cette opération dont le coût estimé était de 145.000 €, la CARA a sollicité le Conseil Général de Charente-Maritime, compétent en matière d'équipement et de fonctionnement



## à savoir

L'utilisation du TAD ne vous occasionne aucun frais supplémentaire.

Tarifs «cara'bus» :

- Pass Unité : 1.50 €,
- Pass Journée : 3.50 €.

Vous pouvez également vous procurer un PASS 5 ou 15 voyages auprès de la boutique cara'bus à la gare intermodale de Royan. Les personnes disposant d'un abonnement annuel peuvent également planifier leur TAD.

Pour réserver composez le 0810 810 977.



des collèges. Néanmoins, il est important de noter que 25 % du financement ont été apportés par les communes d'Arces-sur-Gironde, Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes, Épargnes, Grézac, Semussac et Talmont-sur-Gironde au travers de fonds de concours. Les 75 % restant ayant été répartis également entre la CARA et le Conseil Général. Un gros effort, donc, pour certaines communes parmi les plus petites du territoire parfaitement conscientes de l'intérêt d'une telle infrastructure.

Aujourd'hui, la desserte du collège de Cozes permet l'accueil de 7 bus en simultanément, le stationnement d'une trentaine de véhicules légers, la séparation «physique» des flux, la mise en accessibilité des arrêts et du cheminement vers l'entrée du collège et du gymnase.

Le collège est desservi en toute sécurité et le déplacement des élèves en situation de handicap est facilité.



## Rappel sur le TAD<sup>1</sup>

Toujours dans le souci permanent de faciliter les déplacements sur le territoire, le réseau «cara'bus» propose le Transport À la Demande. Ainsi, si vous résidez à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus et que vous utilisez le réseau de transport en commun de la CARA, ce dernier vous achemine jusqu'à l'arrêt le plus proche de chez vous. Il vous suffit de réserver votre transport au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin pour l'après-midi. Ce dispositif est disponible pour toutes les lignes du réseau.

1/ Transport A la Demande



# PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL DE LA CARA

## LES GAZ À EFFET DE SERRE EN QUESTION

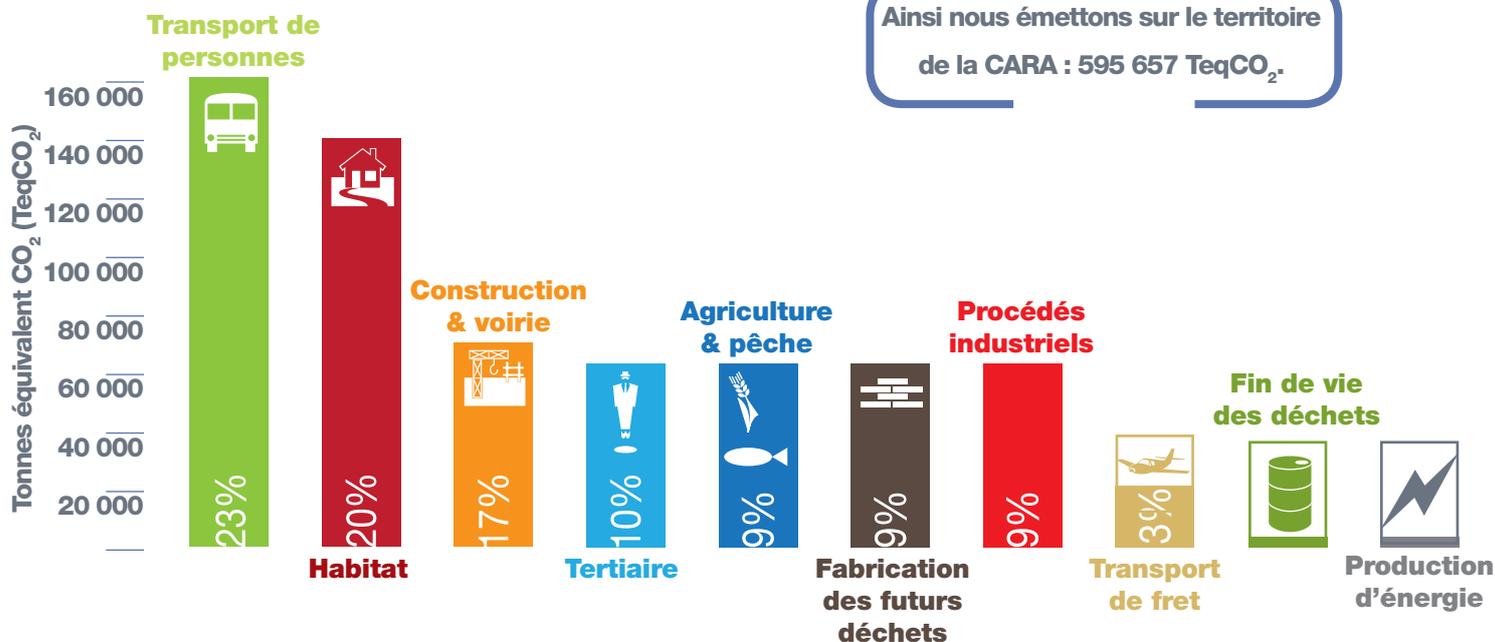
Comme nous vous l'annonçons dans le CARA'MAG du printemps dernier, le 21 janvier 2011, la CARA décidait d'élaborer son Plan Climat-Energie Territorial (PCET). Afin de construire son PCET, instauré par les lois Grenelle 1 et 2, la CARA a réalisé un premier diagnostic : l'émission des Gaz à Effet de Serre sur notre territoire.

### Les modes de vie de la CARA

À l'heure actuelle, le bilan des gaz à effet de serre (GES) de la CARA effectué en 2009, nous permet d'appréhender nos pratiques sur le territoire. Il nous permet également d'identifier les enjeux principaux et les leviers d'action pour une réduction durable de nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

### BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (EN TEQCO<sub>2</sub>) SUR LE TERRITOIRE DE LA CARA

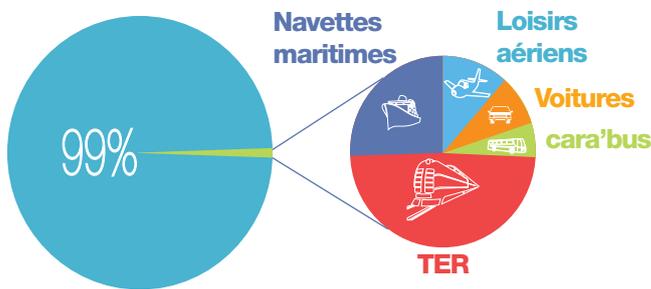
Ainsi nous émettons sur le territoire  
de la CARA : 595 657 TeqCO<sub>2</sub>.



## Pourquoi parle-t-on de TeqCO<sub>2</sub> ?

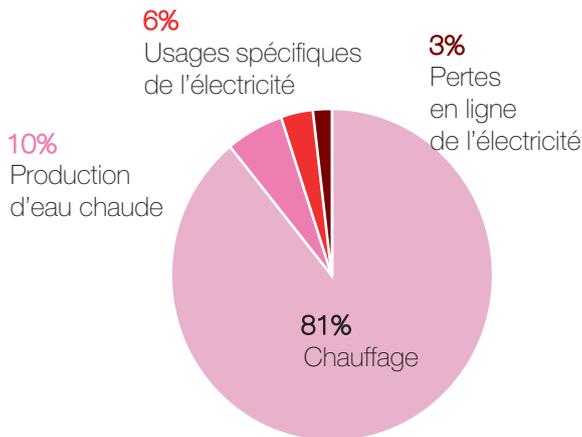
On comptabilise dans l'atmosphère 6 Gaz à Effet de Serre (Dioxyde de carbone –CO<sub>2</sub>, Méthane –CH<sub>4</sub>, Protoxyde d'azote –N<sub>2</sub>O, Gaz fluorés –HFC, PFC, SF<sub>6</sub>), dont l'impact sur le climat n'est pas homogène. Ils possèdent en effet des propriétés de réchauffement de l'atmosphère différenciées, appelées plus communément 'Pouvoir de Réchauffement Global' (PRG). Ainsi, plutôt que de mesurer les émissions de chaque GES, on utilise une unité commune qui est l'équivalent CO<sub>2</sub> (mesuré en kg –KgEqCO<sub>2</sub> ou en tonne –TeqCO<sub>2</sub>). Par exemple, le méthane a un PRG de 25, ce qui signifie que pour 1 tonne de méthane émise, on compte 25 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (TeqCO<sub>2</sub>). Le PRG du SF<sub>6</sub> (Hexafluorure de soufre) est quant à lui environ 22 500 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub> !

### BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (EN TEQCO<sub>2</sub>) GÉNÉRÉES PAR LE TRANSPORT DE PERSONNES



*Parmi elles, les transports représentent 23 % des émissions du territoire. Nos habitudes sont sans équivoque, nous utilisons à 99 % la voiture pour nos déplacements, qu'ils soient personnels ou professionnels, sur de longues ou courtes distances (- de 3 km...)*

### BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (EN TEQCO<sub>2</sub>) DU SECTEUR DE L'HABITAT, PAR USAGE



*Le secteur de l'habitat, soit 66 317 logements estimés sur le territoire pour l'année 2007, représente quant à lui 20% de nos émissions sur le territoire. Parmi elles, 81% sont destinés au chauffage de notre logis.*

*En ce sens, la rénovation et l'isolation durable de nos résidences sont un levier d'actions à privilégier pour la réduction des émissions du territoire.*

## Et après ?

Parce que le changement climatique est un phénomène qui touche tous les acteurs du territoire, nous pouvons d'ores et déjà agir grâce à des gestes simples, tels que réduire peu à peu l'utilisation de la voiture, acheter des produits alimentaires de proximité, récolter l'eau de pluie pour l'arrosage de son jardin, recycler ses déchets, etc. Même modestes, les mesures individuelles deviennent très efficaces lorsqu'elles s'additionnent. Et parce que nous avons tous un avis à donner et un rôle à jouer, la CARA souhaite solliciter votre participation pour la construction du Plan Climat-Energie Territorial et souhaite vous accompagner à terme dans une démarche de consommation plus durable.

## Rappel

### Le PCET ?

Le Plan Climat-Energie Territorial (PCET), par l'intermédiaire d'enjeux et d'un programme d'actions dans des domaines variés, est une démarche locale de développement durable axée spécifiquement sur la lutte contre le changement climatique.

Après sa finalisation, le PCET de la CARA servira de support aux acteurs du territoire (collectivités, professionnels, associations, habitants) pour mettre en œuvre cette démarche locale de développement durable, et par conséquent de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

## Les Gaz à Effet de Serre ?

Les gaz à effet de serre sont des composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre, contribuant à l'effet de serre. Nos modes de vie (combustion et consommation d'énergies fossiles, déforestation, traitement des déchets, élevage...) participent à l'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre. Cette augmentation est un des facteurs à l'origine du récent réchauffement climatique.

Flore Bonny  
Chargée de mission PCET  
CARA  
TéL. 05 46 22 19 80  
f.bonny@agglo-royan.fr



# La réforme de la Taxe professionnelle : *ce qui change*

| Éléments de calcul                                  |           | Commune | Syndicat de communes | Inter-communalité | Département | Total des cotisations |
|---|-----------|---------|----------------------|-------------------|-------------|-----------------------|
| • Général à la base                                 | 4721      |         |                      |                   |             | 4721                  |
| • Personnels à charge                               | 3246      |         |                      |                   |             | 3246                  |
| - Par personne rang 1 ou 2                          | 15 %      |         |                      |                   |             | 487                   |
| - Par personne rang 3 ou +                          | 487       |         |                      |                   |             | 325                   |
| • Spécial à la base                                 | 10 %      |         |                      |                   |             |                       |
| • Spécial handicap                                  | 325       |         |                      |                   |             |                       |
| • Spécial handicap                                  | 15 %      |         |                      |                   |             |                       |
| <b>Base nette d'imposition</b>                      |           |         |                      |                   |             |                       |
| Taux d'imposition 2010                              |           |         |                      |                   |             |                       |
| Cotisations 2010                                    | 3909      |         |                      |                   |             | 3909                  |
| Rappel taux d'imposition 2009                       | 9,7       |         |                      |                   |             | 0,185 %               |
| Rappel cotisations 2009                             | 379       |         |                      |                   |             | 7                     |
| Variation en valeur                                 | 9,42 %    |         |                      |                   |             | 0,136 %               |
| Variation en pourcentage                            | 364       |         |                      |                   |             | 6                     |
| <b>Abattements ou réductions 2010</b>               |           |         |                      |                   |             |                       |
| • Général à la base                                 | +15       |         |                      |                   |             | +1                    |
| • Par personnel à charge (rang 1 ou 2)              | +4,12 %   |         |                      |                   |             | +16,67 %              |
| • Spécial à la base                                 |           |         |                      |                   |             |                       |
| • Par personnel à charge (rang 3 ou +)              |           |         |                      |                   |             |                       |
| • Spécial à la base                                 |           |         |                      |                   |             |                       |
| <b>ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2009 ET 2010</b> |           |         |                      |                   |             |                       |
| (a) Cotisations                                     | 676       | 714     |                      |                   |             |                       |
| (b) Abattements                                     | 189       | 199     |                      |                   |             |                       |
| (a) - (b) Somme à payer                             | 509       | 515     |                      |                   |             |                       |
| Taux global 2010                                    | 13,67 %   |         |                      |                   |             |                       |
| Cotisation référence 2009                           | 380026623 | 31      |                      |                   |             |                       |
| <b>LOCALS TAXES - NOMBRE</b>                        |           |         |                      |                   |             |                       |
| Commune   |           |         |                      |                   |             |                       |
| Syndicat  |           |         |                      |                   |             |                       |
| Intercommunalité                                    |           |         |                      |                   |             |                       |
| Département   |           |         |                      |                   |             |                       |
| TOT   |           |         |                      |                   |             |                       |
| <b>Évolution des impositions</b>                    |           |         |                      |                   |             |                       |
| En valeur   | +36       |         |                      |                   |             |                       |
| En pourcentage                                      | +5,31 %   |         |                      |                   |             |                       |
| Frais de gestion                                    | +30       |         |                      |                   |             |                       |
| Paiement pour base élevée                           | +6        |         |                      |                   |             |                       |
| Rajoutement selon le revenu                         | +17,75 %  |         |                      |                   |             |                       |
| TOT   | +1,18 %   |         |                      |                   |             |                       |
| <b>Montant de votre impôt</b>                       |           |         |                      |                   |             |                       |
| Montant de votre impôt                              | 4721      |         |                      |                   |             | 515                   |

En 2010, le vote d'une réforme nationale sur la fiscalité locale a entraîné un changement dans ce que l'on appelle le «panier fiscal» des intercommunalités. À compter de 2011, la CARA va percevoir, de droit, une fiscalité sur les ménages.

Jusqu'en 2010 la seule ressource fiscale du Budget Principal de la CARA, comme des autres intercommunalités, était la Taxe Professionnelle ou TP. Elle ne percevait donc aucun impôt sur les ménages. Désormais, avec la réforme, le «panier fiscal» de la CARA va compter 7 ressources différentes dont 4 proviendront des impôts économiques (des entreprises). Les 3 autres seront constituées par les impôts des ménages dont principalement la Taxe d'Habitation.

## En pratique :

### La répartition change

En effet, à partir de cette année, la CARA percevra la part de la Taxe d'Habitation perçue auparavant par le département. Ainsi, les principales ressources provenant de cette taxe iront dans le panier fiscal de la CARA et non plus dans celui du département. La différence ne sera visible que sur la feuille d'imposition, **la taxe changera de colonne, mais pas de montant. Elle n'augmentera pas (à valeur locative égale).**

# MAGAZINE

## Sommaire

Concours photo  
Adoptez-les / BD



P.46

Vu sur le web  
La sélection du Cara'Mag'



P.47



## CONCOURS PHOTO DITEZ-LE EN IMAGES

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et le Bureau Information Jeunesse organisent un concours photo ouvert à tous les jeunes du territoire sur le thème suivant:

**A pieds, à vélo, en skate:  
des visages, des figures.**

Pour participer c'est très simple, envoie ta photo au format numérique avant le **9 décembre 2011** avec tes coordonnées (nom/prénom, email et/ou numéro de téléphone à [info@bij-ara.com](mailto:info@bij-ara.com)  
Les 3 lauréats sélectionnés par le comité de rédaction du CARA'MAG verront leur photo publiée dans notre prochain numéro.

**TOUS A VOS APPAREILS!!**

Bureau Information Jeunesse  
69, rue Paul Doumer, Royan  
Tél. 05 46 06 60 70

## Adoptez-les !



Popeye



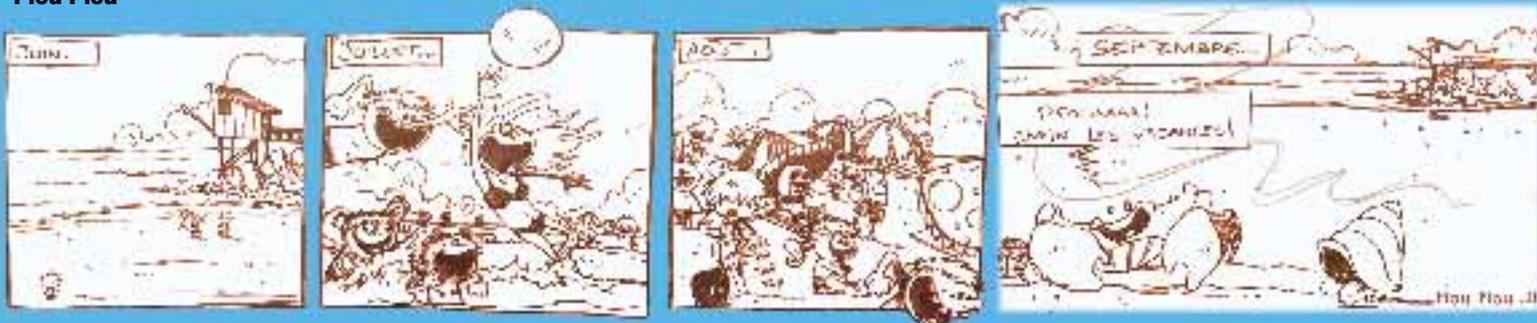
Féline

**Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :**

### Contact :

**Le refuge des amis des bêtes  
13 rue du Chenil  
17600 MÉDIS  
Tél. 05 46 05 47 45  
Tous les jours  
(sauf dimanche et jours fériés)  
de 14h30 à 18h30 (horaires d'été)  
de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)**

### Piou Piou



# Vu sur le web

## Cabotages

Le magazine du «nautisme», Cabotages, a consacré dans son numéro d'été, un dossier de 35 pages au département de la Charente-Maritime. Quatre idées de croisières en bateau y sont proposées pour une approche intimiste du territoire, de l'île de Ré à La Rochelle, de l'île d'Aix à Rochefort, de l'île d'Oléron à Mornac-sur-Seudre et de Royan à Mortagne-sur-Gironde. Découvrez notre littoral autrement...

**Le magazine Cabotages est en vente dans de nombreux kiosques et sur abonnement. Plus d'informations : [www.cabotages.fr](http://www.cabotages.fr)**



## Visitez notre page Facebook

Depuis plusieurs mois, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) dispose d'une page Facebook. Un bon moyen de connaître les actualités et les bons plans de cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) !

Pour en savoir plus, connectez-vous sur <http://www.facebook.com/AGGLOMERATIONROYANATLANTIQUE>

## La sélection du CARA'MAG

Petit tour d'horizon de la toile avec CARA'MAG' qui sélectionne pour vous quelques sites Internet.



### Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Informez-vous sur les aspects financiers, juridiques et fiscaux du logement avec l'ADIL 17

<http://www.adil17.org/>

### Visitez les sites Internet des chambres consulaires du département

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort  
<http://www.rochefort.cci.fr/>
- Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime  
<http://www.charente-maritime.chambagri.fr/>
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Charente-Maritime  
<http://www.cm-larochelle.fr/>



Pour en savoir plus sur l'environnement, l'énergie et le développement durable :

<http://www.ademe.fr>

le site de l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie**



PARCE QUE  
LA PAUVRETE  
et LA PHRECARITE  
SONT INADMISSIBLES  
AIDEZ-NOUS AGISSONS

[www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr)

MERCI



SECOURS  
POPULAIRE  
FRANÇAIS